



Relations entre les conditions de logement des Premières Nations au Québec et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie

RAPPORT À LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSSPNQL)



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Relations entre les conditions de logement des Premières Nations au Québec et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie

**RAPPORT À LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSSPNQL)**



Rédaction

René Iwo, professionnel de recherche, Institut pour la santé et les politiques sociales et Département de géographie, Université McGill

Mylène Riva, professeure adjointe, Institut pour la santé et les politiques sociales et Département de géographie, Université McGill; Chaire de recherche du Canada sur le logement, la communauté et la santé (CIHR 950-231678)

Relecteurs

Marie-Jeanne Disant, agente de développement - plan de surveillance, CSSSPNQL

Mathieu Olivier-Côté, analyste principal de données, CSSSPNQL

Nancy Gros-Louis McHugh, gestionnaire du secteur de la recherche, CSSSPNQL

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les communautés des Premières Nations et les répondants qui ont participé aux enquêtes. Nous souhaitons également souligner la contribution d'Ella Myette, de Lauren Nagel, de Sophie Kingunza Makasi et de Philippe Dufresne à la préparation de ce rapport. Nous remercions Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure à l'APNQL, d'avoir examiné une version antérieure du rapport. Les travaux réalisés pour produire ce rapport ont été rendus possibles grâce au financement du Trotter Institute for Science and Public Policy de l'Université McGill et du Programme des chaires de recherche du Canada.

Traduction

France Chouinard

Graphisme et mise en page

Patricia Carignan

Crédits photos

CEPN, CSSSPNQL, Depositphotos, iStock, Marc Tremblay, Shutterstock et ThinkstockPhotos.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL : centredoc.cssspnql.com.

Citation suggérée

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Relations entre les conditions de logement des Premières Nations au Québec et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie*. Wendake, CSSSPNQL (2020).

ISBN : 978-1-77315-292-9

Dépôt légal – 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL 2020

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Introduction — **1**
- 2 Sources de données et méthodes — **3**
- 3 Conditions de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec — **5**
 - 3.1 Survol des logements disponibles dans les communautés des Premières Nations au Québec — **5**
 - 3.2 Conditions de logement des enfants, des adolescents et des adultes des Premières Nations — **6**
 - 3.3 Variations des conditions de logement selon l'éloignement et la taille des communautés des Premières Nations — **8**
 - 3.4 Conditions de logement, politiques et programmes dans les communautés des Premières Nations — **11**
- 4 Le logement et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire, et le sentiment de contrôle sur sa vie — **15**
 - 4.1 Le logement et l'éducation des enfants et des adolescents — **17**
 - 4.1.1 Introduction — **17**
 - 4.1.2 Statistiques descriptives — **18**
 - 4.1.3 Lien entre les conditions de logement et l'éducation — **18**
 - 4.2 Le logement et l'emploi chez les adultes — **21**
 - 4.2.1 Introduction — **21**
 - 4.2.2 Statistiques descriptives — **21**
 - 4.2.3 Lien entre les conditions de logement et l'emploi — **21**
 - 4.3 Le logement et la sécurité alimentaire chez les adultes — **22**
 - 4.3.1 Introduction — **22**
 - 4.3.2 Statistiques descriptives — **23**
 - 4.3.3 Lien entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire — **24**
 - 4.4 Logement et le sentiment de contrôle sur sa vie — **25**
 - 4.4.1 Introduction — **25**
 - 4.4.2 Statistiques descriptives — **25**
 - 4.4.3 Lien entre le logement et le sentiment de contrôle sur sa vie — **26**
- 5 Conclusion — **29**
- Références — **32**
- Annexe — **36**
 - Résultats de la régression sur l'éducation — **37**
 - Résultats de la régression sur l'emploi — **40**
 - Résultats de la régression sur la sécurité alimentaire — **41**
 - Résultats de la régression sur le sentiment de contrôle sur sa vie — **42**

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 Prévalence du surpeuplement (>1 personne par pièce) en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015) — 8
- Figure 2 Prévalence des modes d'occupation en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015) — 9
- Figure 3 Prévalence des logements nécessitant des réparations majeures en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015) — 9
- Figure 4 Prévalence des problèmes de moisissures en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015) — 10
- Figure 5 Prévalence des adultes qui considèrent le logement comme l'un des principaux enjeux pour la communauté, en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015) — 10

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré 1 Variables du logement utilisées dans l'analyse — 6
- Encadré 2 Caractéristiques de la communauté prises en compte — 8
- Encadré 3 Résultats liés à l'éducation utilisés dans les analyses — 18
- Encadré 4 Composantes de la formule abrégée du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) et prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes dans l'ERS de 2015 — 23
- Encadré 5 Composantes de l'échelle de sentiment de contrôle sur sa vie et proportions de répondants entièrement d'accord ou d'accord avec chaque énoncé chez les adultes dans l'ERS de 2015 — 26

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ECPN	Enquête auprès des communautés des Premières Nations
CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
MESAM	Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages
PCAP®	Propriété, contrôle, accès et possession
RC	Rapport de cote
PPP	Personnes par pièce
EREE	Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi
ERS	Enquête régionale sur la santé
IC de 95 %	Intervalle de confiance de 95 %

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Répartition des échantillons de l'EREE de 2014 et de l'ERS de 2015 — 4
Tableau 2	Conditions de logement des enfants et des adolescents des communautés des Premières Nations au Québec (EREE de 2014) — 6
Tableau 3	Conditions de logement des adultes habitant dans des communautés des Premières Nations au Québec (adultes, ERS de 2015) — 7
Tableau 4	État des logements et des infrastructures dans les communautés des Premières Nations au Québec (n=20 communautés; ECPN de 2015) ^a — 12
Tableau 5	Politiques et programmes en matière de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec (n=19 communautés; ECPN de 2015) ^a — 13
Tableau 6	Répartition des variables incluses dans les modèles de régression — 16
Tableau 7	Exemple de sommaire présentant les résultats du lien entre les conditions de logement et les déterminants sociaux — 16
Tableau 8	Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'éducation des enfants (n=433; EREE de 2014, enfants) — 19
Tableau 9	Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'éducation des adolescents (n=284; EREE de 2014, adolescents) — 20
Tableau 10	Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'emploi chez les adultes en âge de travailler (n=1 402; ERS de 2015, adultes) — 22
Tableau 11	Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire chez les adultes (n=1 574; ERS de 2015, adultes) — 24
Tableau 12	Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle sur sa vie chez les adultes (n=1 516; ERS de 2015, adultes) — 26
Tableau A1	Liens entre les conditions de logement et avoir de bonnes notes au dernier bulletin (80 % ou plus/principalement des A) pour les enfants qui fréquentent une école primaire (n=410; EREE de 2014, enfants) — 37
Tableau A2	Liens entre les conditions de logement et d'être en retard à l'école au moins une fois par mois pour les enfants qui fréquentent une école primaire (n=413; EREE de 2014, enfants) — 37
Tableau A3	Liens entre les conditions de logement et avoir de bonnes notes au dernier bulletin (70 % ou plus, principalement des B ou mieux) pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n=268; EREE de 2014, adolescents) — 38
Tableau A4	Liens entre les conditions de logement et doubler une année à l'école pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n=284; EREE de 2014, adolescents) — 38
Tableau A5	Liens entre les conditions de logement et manquer des cours au moins une fois par mois pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n=267; EREE de 2014, adolescents) — 39
Tableau A6	Liens entre les conditions de logement et l'emploi chez les adultes en âge de travailler (n=1 402; ERS de 2015, adultes) — 40
Tableau A7	Liens entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire (n=1 574; ERS de 2015, adultes) — 41
Tableau A8	Liens entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle sur sa vie chez les adultes (n=1 516; ERS de 2015, adultes) — 42



SOMMAIRE

Les conditions de logement sont d'importants déterminants sociaux de la santé et d'autres conditions de vie. Il existe des disparités importantes entre les conditions de logement des Premières Nations et celles de la population canadienne en général. Ce rapport décrit les conditions de logement des Premières Nations au Québec et leurs variations géographiques. Il examine également le lien entre les conditions de logement et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment d'avoir le contrôle sur sa vie.

Les données analysées proviennent de trois enquêtes transversales représentatives des Premières Nations au Québec : l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations (EREE) de 2014, la phase 3 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations (ERS) de 2015 et l'Enquête auprès des communautés des Premières Nations (ECPN) de 2015. Ces enquêtes ont été réalisées par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL). Les questionnaires de l'EREE et de l'ERS ont été distribués à un échantillon représentatif d'enfants (de 0 à 11 ans), d'adolescents (de 12 à 17 ans) et d'adultes (de 18 ans et plus). Dans le cadre de l'ECPN, les questionnaires ont été remplis par des représentants de la communauté.

Ce rapport présente les conditions de logement de l'ensemble des Premières Nations et explore les variations en fonction des caractéristiques de chaque communauté, à savoir l'éloignement et la taille de la population. Les données de l'ECPN permettent de brosser un tableau des conditions de logement et des programmes connexes au niveau communautaire, et permettent d'établir des liens avec les politiques en matière de logement. Les liens entre les conditions de logement et l'éducation (tirés de l'EREE de 2014), l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie (tirés de l'ERS de 2015) sont également présentés.

Un adulte sur quatre a déclaré vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures et présentant un problème de moisissures. Un adulte sur dix occupait un logement surpeuplé (plus d'une personne par pièce). Parmi les enfants, 25 % vivaient dans un logement surpeuplé ; cette prévalence est de 14 % chez les adolescents. Les conditions de logement variaient en fonction de l'éloignement des communautés. En général, les conditions de logement étaient plus favorables dans les communautés situées à proximité des zones urbaines (à moins de 50 km d'un centre de services). Dans l'ensemble des communautés, le taux de construction de nouveaux logements est faible. Une grande partie de la population locale se trouve sur une liste d'attente prioritaire pour un logement, et le temps d'attente dépasse généralement deux ans.

Chez les enfants fréquentant l'école primaire, le fait de vivre dans une famille nombreuse était associé à de moins bons résultats scolaires, tandis que le fait de vivre dans un logement surpeuplé était associé à de plus grands risques d'arriver en retard à l'école. Chez les jeunes du secondaire, vivre dans une famille plus nombreuse ou dans un logement surpeuplé était associé à de moins bons résultats scolaires et à de plus grands risques de redoubler une année. Chez les adultes, vivre dans un logement surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures est associé à un risque plus élevé d'être sans emploi. Le surpeuplement, la location du logement (par opposition à la propriété), la nécessité de réparations majeures et un problème de moisissures dans le logement sont tous associés à un risque d'insécurité alimentaire. Le fait d'être propriétaire et de ne pas vivre dans un logement surpeuplé était associé à un plus grand sentiment d'avoir le contrôle sur sa vie.

Les résultats illustrent les divers impacts sociaux des besoins en matière de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec. Les programmes visant à améliorer les conditions de logement peuvent s'avérer plus efficaces s'ils sont combinés à d'autres interventions sociales et s'ils prônent une collaboration intersectorielle.





1 Introduction

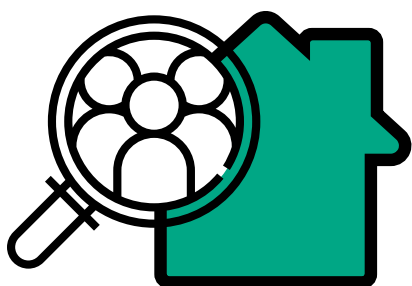
Le logement est reconnu comme un droit de la personne en vertu de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, que le Canada a ratifié en 1976¹. Le logement est aussi considéré comme un déterminant majeur de la santé, et de mauvaises conditions de logement peuvent avoir des effets délétères d'autant plus lorsqu'ils se cumulent au cours de la vie²⁻⁴. Au Canada, les Autochtones représentent près de cinq pour cent de la population canadienne⁵. Leur situation en matière de logement est une question de justice sociale. En effet, la prévalence d'occuper des logements surpeuplés, inabordables, et/ou qui nécessitent des réparations majeures est beaucoup plus importante⁶. Parmi les Autochtones qui s'identifient comme membres des Premières Nations, la prévalence des logements surpeuplés et nécessitant des réparations majeures est environ trois fois plus élevée que pour la population canadienne en général. Ces inégalités sont encore plus importantes lorsqu'on tient compte des conditions de logement dans les communautés des Premières Nations⁷.

Les politiques coloniales et assimilationnistes ont entraîné l'oppression, le déplacement et la sédentarisation des Premières Nations, ce qui a des effets durables sur tous les aspects de leur vie aujourd'hui. L'adoption de la *Loi sur les Indiens* en 1876 a donné lieu à la création de « réserves indiennes » (ci-après dénommées « communautés des Premières Nations »), qui sont la propriété de la Couronne, avec des droits de gestion des terres restrictifs accordés aux conseils de bandes. Cette loi est à l'origine des obstacles majeurs au maintien de logements de qualité et en quantité suffisante dans bien des communautés^{8,9}. À cela s'ajoutent d'autres facteurs dont la piètre qualité de construction des maisons existantes qui entraîne l'accélération de la détérioration; le sous-financement des nouvelles constructions et celui de la réparation des maisons d'une population qui croît rapidement; ainsi que des capacités limitées en termes de main-d'œuvre, de financement, et

d'infrastructures et de la géographie (emplacement où construire dans les communautés, éloignement)². Par le passé, le gouvernement fédéral a fourni des fonds limités pour le logement dans les communautés des Premières Nations, et encore aujourd'hui, il subsiste un conflit quant à la responsabilité du financement entre les divers secteurs et paliers du gouvernement¹⁰⁻¹³. En outre, les idées eurocentriques en matière de logement guident la conception et les politiques de logement imposées par le gouvernement, ce qui mène souvent à des logements inadéquats qui ne répondent pas aux besoins des Premières Nations en raison de l'environnement dans lequel ils vivent, de leur culture, de leurs valeurs ou de leur mode de vie (p. ex., une définition plus large de la famille, le besoin d'espace pour gérer les animaux chassés et le besoin d'un accès rapide aux espaces extérieurs)¹⁴⁻¹⁷.

Les conditions de logement sont d'importants déterminants sociaux de la santé et d'autres aspects de vie. Le présent rapport met l'accent sur les conditions de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec et leur influence sur l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie. Toutes ces conditions jouent un rôle important sur la santé et le bien-être, mais jusqu'à présent, leurs liens avec le logement n'ont fait l'objet que de peu de recherches au sein des Premières Nations.





2 Sources de données et méthodes

Ce rapport s'appuie sur les données de trois enquêtes transversales menées auprès des communautés des Premières Nations au Québec par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL). Les trois enquêtes font partie d'enquêtes nationales plus vastes réalisées dans les communautés des Premières Nations par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Au Québec, les enquêtes ont été menées dans un sous-groupe de 27 communautés des Premières Nations¹ dans le cadre du mandat de la CSSSPNQL. Les procédures d'enquête sont conformes au *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador* et aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®)¹⁸.

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations (EREE) de 2014 et la phase 3 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations (ERS) de 2015 ont été réalisées auprès de personnes qui résident dans une communauté des Premières Nations^{19,20}. Les questionnaires ont été distribués à un échantillon représentatif d'enfants (de 0 à 11 ans, sous forme d'entrevue en présence d'un proche

de l'enfant, habituellement un parent), d'adolescents (de 12 à 17 ans) et d'adultes (de 18 ans et plus). La répartition des échantillons est présentée au **TABLEAU 1**. L'EREE a été réalisée dans 20 communautés sélectionnées représentant 8 nations, et l'ERS a été réalisée dans 21 communautés représentant 8 nations au Québec.

1 * À l'exception de la nation Crie.

TABLEAU 1
Répartition des échantillons de l'EREE de 2014 et de l'ERS de 2015

	Échantillon total	Enfants (0-11 ans)	Adolescents (12-17 ans)	Adultes (18 ans et plus)	Taux de réponse
EREE de 2014	2 436	923	472	1 041 ^a	82 %
ERS de 2015	3 261	825 ^a	769 ^a	1 667	96 %

^a Les échantillons d'adultes de l'EREE et les échantillons d'enfants et d'adolescents de l'ERS n'ont pas été utilisés dans ce rapport.

La troisième source de données est l'Enquête auprès des communautés des Premières Nations (ECPN) de 2015. L'ECPN dresse un portrait de la situation des communautés au moyen de 12 questionnaires, chacun portant sur un sujet précis allant des conditions socioéconomiques et environnementales à la gouvernance et à l'identité²¹. Chaque questionnaire a été rempli par des membres choisis de la communauté maîtrisant le sujet en question. Dans ce rapport, nous avons utilisé les renseignements recueillis sur les logements et les infrastructures (n = 20 sur 31 communautés), ainsi que sur les politiques et programmes en matière de logement (n = 19 sur 31 communautés).

Afin de donner un aperçu général des conditions de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec, nous présentons les données des questionnaires de l'EREE et de l'ERS. Nous examinons de plus près comment les conditions de logement varient en fonction des différentes caractéristiques de la communauté, à savoir l'éloignement et la taille de la population. Les conclusions de l'ECPN brossent un tableau des conditions de logement et des programmes connexes au niveau communautaire en établissant des liens entre les conclusions et les politiques.

Ensuite, nous analysons les liens entre les conditions de logement et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie. Les résultats en matière d'éducation sont issus des questionnaires de l'EREE à l'intention des enfants et des adolescents. Les résultats en matière d'emploi, de sécurité alimentaire et de sentiment de contrôle sur sa vie proviennent du questionnaire de l'ERS à l'intention des adultes. Des analyses pour l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie ont aussi été effectuées à l'aide des données de l'EREE pour les adultes. Or, les analyses des données de l'ERS et de l'EREE ont fourni des résultats similaires. Nous présentons donc uniquement les résultats issus des données de l'ERS, puisque cette étude est plus récente et s'appuie sur un plus vaste échantillon. Toutes les analyses sont pondérées afin que les estimations produites soient représentatives des Premières Nations qui habitent dans les communautés au Québec (à l'exclusion de la nation crie, voir NOTE 1).



3 Conditions de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec

Cette section commence par un aperçu des logements disponibles dans les communautés des Premières Nations au Québec. Elle dresse ensuite le portrait de la situation du logement au moyen de données provenant des trois enquêtes.



3.1 SURVOL DES LOGEMENTS DISPONIBLES DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC

En 2018, on comptait environ 15 500 logements dans 36 (des 40) communautés des Premières Nations au Québec. De ce nombre, 19 % sont des logements locatifs sociaux subventionnés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 38 % sont des logements locatifs non subventionnés (appartenant au conseil de bande) et 43 % sont des logements privés appartenant à des particuliers.

Le gouvernement fédéral, les Premières Nations et les institutions financières sont les principales parties prenantes qui financent le logement dans les communautés des Premières Nations au Québec. Au niveau fédéral, les contributions proviennent généralement de Services aux Autochtones Canada, qui alloue aux Premières Nations un budget d'immobilisations

pour la construction et la rénovation de logements, de la SCHL, plus particulièrement grâce à son programme de logements sociaux en vertu de l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation* et à ses programmes de soutien à la rénovation de maisons, ainsi que d'initiatives spéciales qui se traduisent par l'injection spontanée de fonds supplémentaires dans le logement. Dans le cas des Premières Nations, les contributions proviennent généralement des propres sources de revenus des communautés, du fonds de crédit renouvelable établi par certaines communautés pour soutenir le développement du logement, de mises de fonds individuelles dans le cas de logements privés, ainsi que des prêts d'institutions financières pour compléter le financement de certains projets.



3.2 CONDITIONS DE LOGEMENT DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES ADULTES DES PREMIÈRES NATIONS

Les variables relatives au logement prises en compte dans ce rapport comprennent la taille du ménage, c'est-à-dire le nombre total de personnes dans la maison, le surpeuplement du ménage, le mode d'occupation, les réparations nécessaires et la présence de moisissures dans le logement. Ces variables sont définies dans l'ENCADRÉ 1.

ENCADRÉ 1

Variables du logement utilisées dans l'analyse

TAILLE DU MÉNAGE:

Nombre total de personnes (enfants, adolescents et adultes) qui habitent dans le logement.

SURPEUPEMENT:

Nombre de personnes dans le ménage divisé par le nombre de pièces dans le logement.

- Mesure continue du surpeuplement: nombre de personnes par pièce (PPP).
- Surpeuplement: plus d'une personne par pièce (PPP).

MODE D'OCCUPATION^a:

Si le répondant est propriétaire du logement qu'il occupe, ou s'il occupe un logement loué ou appartenant au conseil de bande.

ÉTAT DU LOGEMENT^a:

Fait référence aux besoins de réparation du logement, selon trois catégories: entretien normal requis, réparations mineures requises, et réparations majeures requises (plomberie et/ou installation électrique défectueuses, logements ayant besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds).

PRÉSENCE DE MOISSURES DANS LE LOGEMENT^a:

Si le répondant a vu des moisissures dans son logement au cours de la dernière année.

^a Ces variables sont uniquement disponibles dans l'ERS adultes (et pas dans l'EREE).

Le TABLEAU 2 présente les conditions de logement des enfants et des adolescents des communautés des Premières Nations au Québec à partir des données de l'EREE. La taille moyenne du ménage était plus élevée chez les enfants que chez les adolescents, soit 5,17 et 5,02 personnes respectivement. Près de 25 % des enfants et 14 % des adolescents vivaient dans un logement surpeuplé, qui se définit comme un logement comptant plus d'une personne par pièce.

TABLEAU 2

Conditions de logement des enfants et des adolescents des communautés des Premières Nations au Québec (EREE de 2014)

Enfants de 0 à 11 ans (n = 923)

Taille du ménage (étendue: 2-12)

Moyenne (écart type) 5,17 (0,09)

Surpeuplement

(mesure continue; étendue: 0,2-6,0)

Moyenne (écart type) 0,91 (0,02)

Médiane 0,75

Surpeuplement (>1 pers. par pièce) 23,9 %

Adolescents de 12 à 17 ans (n = 472)

Taille du ménage (étendue: 1-15)

Moyenne (écart type) 5,02 (0,12)

Surpeuplement

(mesure continue; étendue: 0,2-5,0)

Moyenne (écart type) 0,81 (0,02)

Médiane 0,72

Surpeuplement (>1 pers. par pièce) 14,4 %

Le **TABLEAU 3** présente les conditions de logement des adultes vivant dans des communautés des Premières Nations au Québec d'après les données de l'ERS. Le nombre moyen d'occupants dans la maison était de 3,65 personnes, et 10 % vivaient dans un logement surpeuplé. Quatre adultes sur dix (41 %) vivaient dans un logement loué ou appartenant au conseil de bande. Vingt et un pour cent occupaient un logement nécessitant des réparations majeures, et 23 % ont signalé des problèmes de moisissures dans leur logement.

TABLEAU 3
Conditions de logement des adultes habitant
dans des communautés des Premières Nations au Québec
(adultes, ERS de 2015)

Adultes, 18 ans et plus (n = 1 667)

Taille du ménage (étendue : 1-20)

Moyenne (écart type) 3,65 (0,07)

Surpeuplement

(mesure continue; étendue : 0,07-6,0)

Moyenne (écart type) 0,62 (0,01)

Médiane 0,50

Surpeuplement (>1 pers. par pièce)

10,0 %

Mode d'occupation

Propriétaire 59,3 %

Logement loué ou appartenant
au conseil de bande 40,7 %

État du logement

Entretien normal 54,9 %

Réparations mineures requises 24,4 %

Réparations majeures requises 20,8 %

Présence de moisissures dans le logement

23,1 %

Le surpeuplement dans les communautés des Premières Nations au Québec est plus répandu chez les ménages avec enfants de moins de 12 ans que dans les autres ménages, ce qui concorde avec les recherches menées dans des contextes non autochtones qui suggèrent que le surpeuplement est un problème plus important dans les ménages avec enfants²². Être exposé à des conditions de surpeuplement pendant l'enfance a des effets à long terme sur la santé et des conséquences sur d'autres aspects de la vie, notamment un niveau de scolarité moins élevé et un revenu plus faible à l'âge adulte^{3,4,22,23}. La nécessité de réparations majeures dans le logement ainsi que des problèmes de moisissures ont été signalés par un répondant sur cinq. La propriété privée est la forme d'occupation la plus courante chez les répondants adultes. Toutefois, comme nous le verrons dans la prochaine section de ce rapport, ces conditions de logement varient d'une communauté à l'autre.





3.3 VARIATIONS DES CONDITIONS DE LOGEMENT SELON L'ÉLOIGNEMENT ET LA TAILLE DES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

Dans cette section, nous examinons les variations des conditions de logement en fonction de deux caractéristiques de la communauté : l'éloignement²⁴ et la taille de la population. Voir l'ENCADRÉ 2 pour obtenir une description de ces variables.

ENCADRÉ 2 Caractéristiques de la communauté prises en compte

ÉLOIGNEMENT

Affaires autochtones et du Nord Canada classe les communautés des Premières Nations en quatre zones :

- Urbaine (zone 1) : région située à moins de 50 km d'un centre de services, avec accès routier à l'année
- Rurale (zone 2) : région située entre 50 et 350 km d'un centre de services, avec accès routier à l'année
- Isolée (zone 3) : région située à plus de 350 km d'un centre de services, avec accès routier à l'année
- Accès particulier (zone 4) : région n'offrant aucun accès routier à l'année à un centre de services

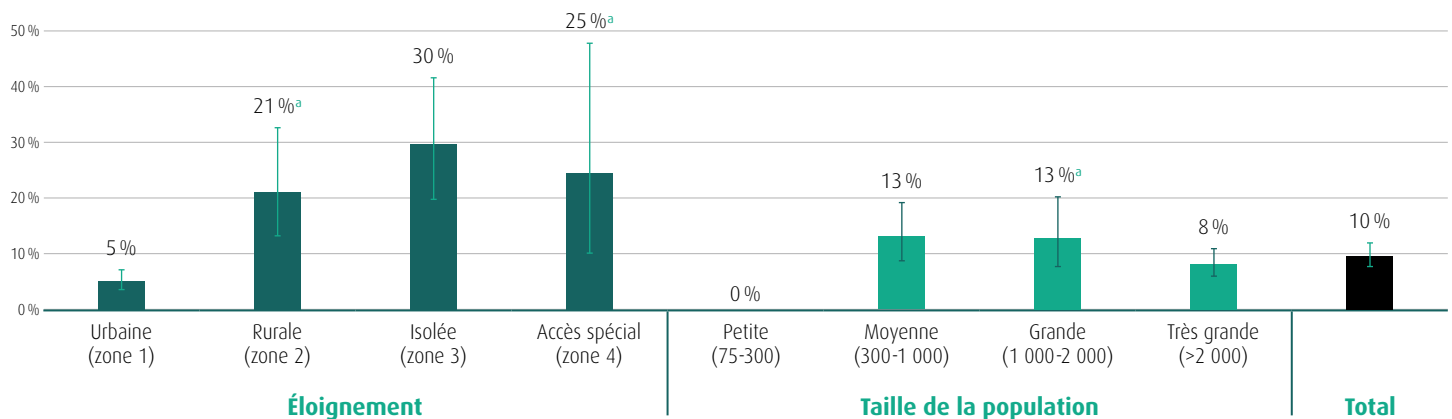
TAILLE DE LA POPULATION (RECENSEMENT DE 2016)

La taille de la population est catégorisée comme suit : petite (75-300), moyenne (300-1 000), importante (1 000-2 000) et très importante (>2 000). La taille de la communauté peut refléter le financement disponible ou le niveau de besoin d'infrastructures de la communauté.

Pour faire suite à une publication de la CSSSPNQL contenant des analyses similaires²⁵, nous approfondissons l'investigation en analysant d'autres variables relatives au logement et en examinant d'autres caractéristiques de la communauté en plus de l'éloignement. À l'aide des données du questionnaire des adultes de l'ERS, les graphiques suivants illustrent comment les conditions de logement varient en fonction de l'éloignement et de la taille de la population.

La FIGURE 1 fait état de la prévalence du surpeuplement des ménages (défini ici par la mesure de plus d'une personne par pièce) en fonction des caractéristiques de la communauté. Bien que globalement, 10 % des répondants adultes vivaient dans des logements surpeuplés, le surpeuplement s'accroît avec l'éloignement : la prévalence étant de 30 % dans les communautés isolées (zone 3). Le surpeuplement ne variait pas en fonction de la taille de la communauté.

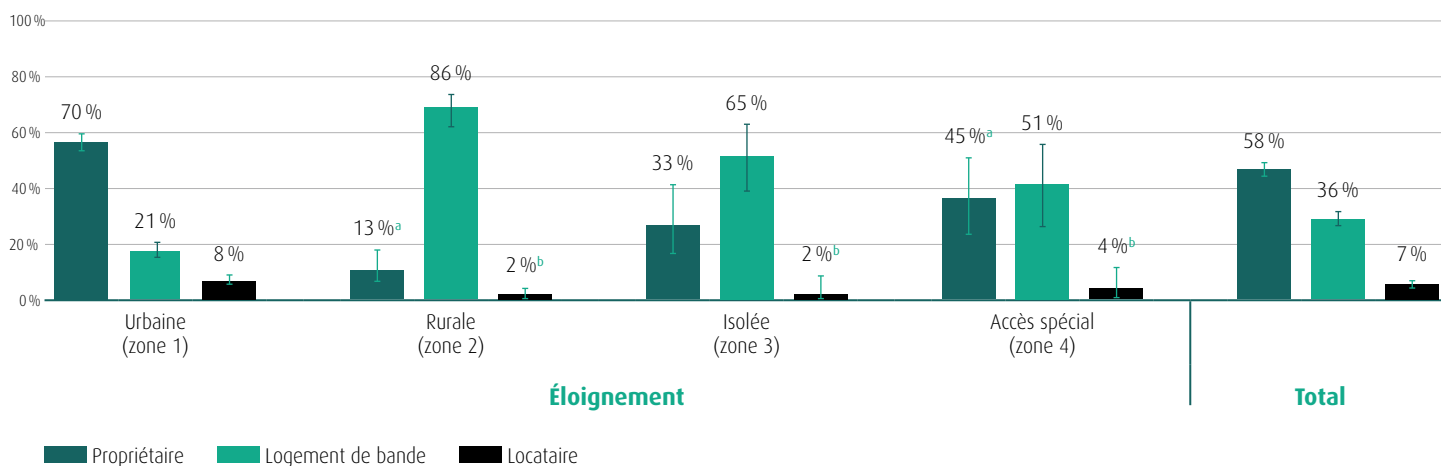
FIGURE 1
Prévalence du surpeuplement (>1 personne par pièce) en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015)



Remarque : Les estimations sont pondérées au moyen des variables de pondération appropriées. Les lignes indiquent des intervalles de confiance de 95 %. L'exposant ^a indique des estimations avec un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %, qui doivent être interprétées avec prudence. L'exposant ^b indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 % et n'est pas publié, sauf pour les estimations inférieures à 5 %.

En ce qui concerne le mode d'occupation (FIGURE 2), le logement appartenant au conseil de bande est le mode d'occupation le plus courant pour toutes les zones, à l'exception des zones urbaines où 70 % des répondants sont propriétaires et seulement 21 % vivent dans un logement de bande. Le mode d'occupation ne variait pas selon la taille de la communauté (les résultats ne sont pas présentés).

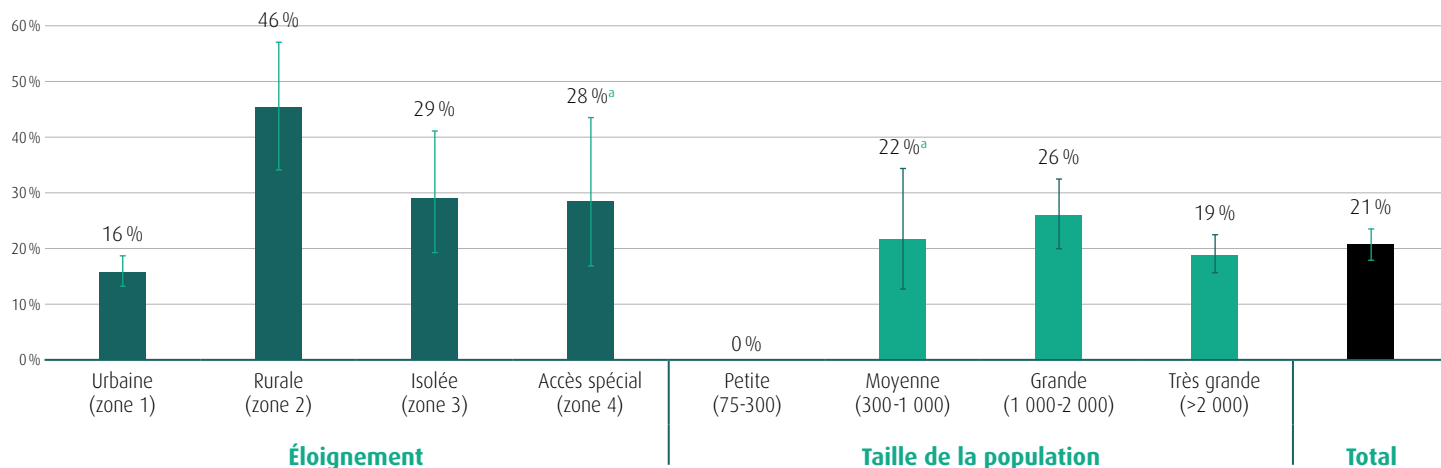
FIGURE 2
Prévalence des modes d'occupation en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015)



Remarque : Les estimations sont pondérées au moyen des variables de pondération appropriées. Les lignes indiquent des intervalles de confiance de 95 %. L'exposant ^a indique des estimations avec un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %, qui doivent être interprétées avec prudence. L'exposant ^b indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 % et n'est pas publié, sauf pour les estimations inférieures à 5 %.

La FIGURE 3 illustre la prévalence des logements nécessitant des réparations majeures, en fonction des caractéristiques de la communauté. Dans l'ensemble, 21 % des répondants ont signalé que leur logement nécessitait des réparations majeures; cette prévalence est toutefois plus élevée dans les communautés rurales (46 %) que dans les communautés urbaines (16 %). Il n'y avait aucune variation selon la taille de la communauté.

FIGURE 3
Prévalence des logements nécessitant des réparations majeures en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015)

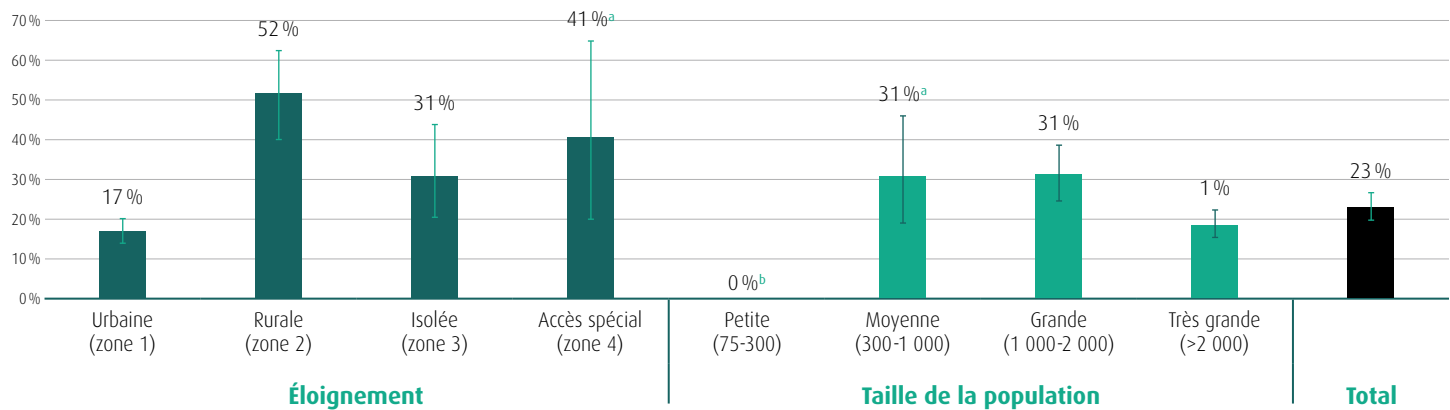


Remarque : Les estimations sont pondérées au moyen des variables de pondération appropriées. Les lignes indiquent des intervalles de confiance de 95 %. L'exposant ^a indique des estimations avec un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %, qui doivent être interprétées avec prudence. L'exposant ^b indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 % et n'est pas publié, sauf pour les estimations inférieures à 5 %.

La variation en ce qui a trait aux problèmes de moisissures en fonction des variables de la communauté est illustrée à la **FIGURE 4**. Des problèmes de moisissures dans le logement ont été mentionnés par 23 % des répondants. Environ 17 % des répondants dans les communautés urbaines ont signalé la présence de moisissures dans leur logement, et toutes

les autres zones ont indiqué une prévalence plus élevée de moisissures, notamment dans les communautés rurales où la prévalence des problèmes de moisissures a été signalée par 52 % des répondants. Bien qu'il semble y avoir des variations selon la taille des communautés, il n'y a pas de tendances claires.

FIGURE 4
Prévalence des problèmes de moisissures en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015)

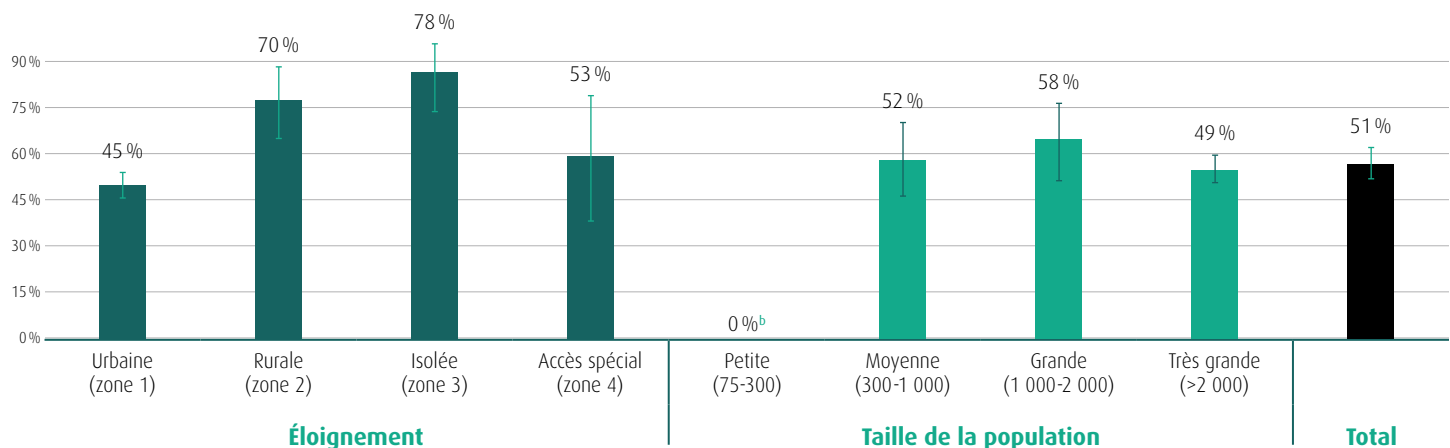


Remarque : Les estimations sont pondérées au moyen des variables de pondération appropriées. Les lignes indiquent des intervalles de confiance de 95 %. L'exposant ^a indique des estimations avec un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %, qui doivent être interprétées avec prudence. L'exposant ^b indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 % et n'est pas publié, sauf pour les estimations inférieures à 5 %.

Dans l'ensemble, 51 % des répondants considéraient le logement comme l'un des principaux enjeux pour la communauté. Toutefois, cette préoccupation variait en fonction de l'éloignement (**FIGURE 5**) : les communautés rurales et isolées présentaient une proportion beaucoup plus élevée

de répondants qui considèrent le logement comme l'un des principaux enjeux pour la communauté, soit 70 % et 78 %, respectivement. Aucune tendance claire ne se dégage d'après la taille de la population.

FIGURE 5
Prévalence des adultes qui considèrent le logement comme l'un des principaux enjeux pour la communauté, en fonction des caractéristiques de la communauté (adultes, ERS de 2015)



Remarque : Les estimations sont pondérées au moyen des variables de pondération appropriées. Les lignes indiquent des intervalles de confiance de 95 %. L'exposant ^a indique des estimations avec un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %, qui doivent être interprétées avec prudence. L'exposant ^b indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 % et n'est pas publié, sauf pour les estimations inférieures à 5 %.

Dans l'ensemble, nous avons observé une variation importante des conditions de logement en fonction de l'éloignement, mais pas en fonction de la taille de la communauté. Les conditions de logement sont habituellement plus favorables dans les communautés urbaines, probablement en raison de leur proximité aux grandes agglomérations, ce qui facilite l'accès aux matériaux et aux services requis pour l'entretien des maisons²⁶ et offre peut-être davantage de possibilités de mobilité

sociale. Le nombre de propriétaires était plus élevé dans les communautés urbaines que dans les communautés plus éloignées. Selon des recherches antérieures, la propriété est associée à des maisons mieux entretenues; non seulement les propriétaires sont plus susceptibles d'avoir les moyens d'acheter des matériaux pour la réparation et l'entretien du logement, mais ils se sentent aussi plus responsables de leur propriété que ceux qui vivent dans un logement locatif²⁷.



3.4 CONDITIONS DE LOGEMENT, POLITIQUES ET PROGRAMMES DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

La situation du logement dans les 20 communautés qui ont répondu au questionnaire de l'ECPN sur le logement et les infrastructures est présentée au **TABLEAU 4**. Trois quarts des communautés ou plus ont indiqué qu'elles disposaient d'un éventail de ressources liées au logement dans leur communauté, notamment des travailleurs accrédités et spécialisés, des matériaux et des fonds pour la construction, ainsi que des terrains à aménager. Le nombre de logements construits au cours de la dernière année variait d'une communauté à l'autre: plus de dix unités dans certaines, et aucune dans d'autres. Compte tenu de la croissance de la population, la demande de nouveaux logements est élevée et risque d'augmenter. Le surpeuplement accélérera l'usure des logements^{2,28}. Étant donné qu'un tiers des nouveaux logements construits chaque année dans les communautés des Premières Nations ne sert qu'à remplacer les logements existants qui se sont dégradés²⁷, il devient encore plus important de répondre au besoin de nouveaux logements.

Trois des quatre communautés interrogées ont déclaré que les moisissures constituaient un problème allant de modéré à grave dans leur communauté, et environ la moitié ont déclaré avoir effectué une inspection dans l'ensemble de la communauté ou avoir eu accès à du personnel technique dûment formé pour résoudre les problèmes de moisissures. Cela pourrait expliquer la réduction de la prévalence des problèmes de moisissures, signalés par 51 % des répondants à l'ERS en 2010 (phase 2 de l'ERS)²⁹, à 23 % en 2015 (phase 3 de l'ERS). En ce qui concerne les commodités de logement, la plupart des communautés interrogées (mais pas toutes) ont indiqué que toutes les maisons de leur communauté ont l'électricité, l'eau potable et un système intérieur de plomberie. Toutefois, une communauté a signalé que moins de 20 % des maisons de la communauté disposaient de l'un ou l'autre de ces trois services. Cela souligne les disparités entre les communautés des Premières Nations au Québec à l'égard des services publics de base, qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé³⁰⁻³² et d'autres conditions sociales.

TABLEAU 4
État des logements et des infrastructures dans les communautés des Premières Nations au Québec
(n = 20 communautés; ECPN de 2015)^a

	n (%)
Ressources liées au logement accessibles à la communauté :	
Équipes/travailleurs accrédités de la construction de logements	16 (80 %)
Services d'inspection certifiés	18 (90 %)
Experts agréés (électricien, plombier, etc.)	16 (80 %)
Matériaux de construction à l'année	17 (85 %)
Fonds pour l'entretien et les réparations	15 (79 %)
Terrains accessibles pouvant être aménagés	15 (75 %)
Emplacements desservis (eau, électricité, gaz naturel, mazout)	17 (89 %)
Nombre de logements construits au cours de la dernière année :	
Aucun	3 (15 %)
1-2	6 (30 %)
3-5	5 (25 %)
10-16	6 (30 %)
Principale cause de dommages aux logements dans la communauté :	
Usure normale	3 (15 %)
Surpeuplement	2 (10 %)
Conditions météorologiques extrêmes	11 (55 %)
Mauvaise construction ou conception initiale	4 (20 %)
Problème de moisissures dans la communauté :	
Ne constitue pas un problème	3 (15 %)
Problème mineur	2 (10 %)
Problème modéré	11 (55 %)
Problème grave	4 (20 %)
Inspection de l'ensemble de la communauté en rapport avec des problèmes de moisissures	9 (47 %)
La communauté dispose de techniciens dûment formés pour évaluer et résoudre des problèmes de moisissures	10 (53 %)
Tous les logements de la communauté ont :	
L'électricité	17 (85 %)
Un système intérieur de plomberie	18 (90 %)
L'eau potable	16 (80 %)

^a Les pourcentages ne sont pas pondérés et sont calculés d'après le nombre de communautés sans réponses manquantes.

Le **TABLEAU 5** présente l'information sur les politiques et les programmes de logement disponibles dans les 19 communautés qui ont répondu au questionnaire de l'ECPN. Parmi celles-ci, 11 communautés disposaient d'un plan de logement, alors que 12 ont approuvé des certificats de possession de maison. Il existe plusieurs programmes de logement dans les communautés; ceux-ci sont soutenus par le secteur privé (p. ex. les banques) et divers organismes gouvernementaux, dont Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ces programmes sont destinés à des particuliers ou à des projets communautaires et peuvent prendre la forme d'une aide financière directe, d'un prêt ou d'une garantie de prêt pour financer l'achat, la construction, ou la rénovation d'un logement. Les programmes ou les initiatives de logement comme le Programme de logement sans but lucratif dans les réserves

(article 95) de la SCHL, les logements appartenant au conseil de bande pour les personnes à faible revenu, les propriétés privées et les logements à loyer indexé sur le revenu, étaient communément disponibles dans les communautés interrogées. Les logements locatifs publics appartenant au conseil de bande, les coopératives de logement et les logements de transition étaient moins fréquents. Toutefois, les données n'ont pas fourni de renseignements sur l'étendue de l'utilisation réelle et de la mise en œuvre de ces programmes, ni sur la façon dont ils ont pu profiter aux communautés relativement aux listes de personnes prioritaires pour un logement. Cinq des communautés interrogées ont signalé que plus de 40 % de leur population figurait sur une telle liste. Le temps d'attente moyen sur la liste de personnes prioritaires dépasse deux ans pour plus de la moitié des communautés interrogées. Le faible taux de construction contribue très probablement à cette situation.

TABLEAU 5
Politiques et programmes en matière de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec
(n = 19 communautés; ECPN de 2015)^a

	n (%)
La Première Nation a un plan de logement	11 (65 %)
La Première Nation approuve les certificats de possession	12 (67 %)
Programmes/initiatives de logement dans la communauté :	
Programme de logement sans but lucratif dans les réserves de la SCHL	15 (94 %)
Logements pour les personnes à faible revenu appartenant aux Premières Nations	14 (78 %)
Logements locatifs publics appartenant aux Premières Nations	8 (44 %)
Coopérative de logement	0 (0 %)
Logement de transition	3 (17 %)
Propriété privée de logements	14 (78 %)
Loyer établi en fonction du revenu	12 (67 %)
Proportion de la communauté sur la liste d'attente pour un logement :	
0-19 %	7 (54 %)
20-39 %	1 (8 %)
40-59 %	3 (23 %)
60-100 %	2 (15 %)
Temps moyen sur la liste d'attente :	
<2 ans	3 (20 %)
2-3 ans	4 (27 %)
4-6 ans	4 (27 %)
>6 ans	4 (27 %)

^a Les pourcentages ne sont pas pondérés et sont calculés d'après le nombre de communautés sans réponses manquantes.





4 Le logement et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire, et le sentiment de contrôle sur sa vie

Cette section explore les liens entre les conditions de logement et quatre déterminants sociaux : l'éducation des enfants et des adolescents, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie. Chaque sous-section commence par un survol des connaissances sur le sujet, suivi des statistiques descriptives pertinentes et d'un résumé des associations entre les variables du logement et les variables relatives à l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire le sentiment de contrôle sur sa vie.

Les liens entre les variables du logement et les quatre déterminants sociaux ont été examinés selon des modèles de régression pondérés. Comme illustré au **TABLEAU 6**, chaque analyse de régression commence par examiner le lien simple (analyse bivariée) entre les variables du logement et les déterminants sociaux (modèle 1), puis tient compte de l'âge

et du sexe (modèle 2). Diverses variables ont ensuite été incluses successivement dans les modèles (modèles 3 et 4) en fonction de leur pertinence pour une variable donnée (ceci afin de déterminer si l'association entre les conditions de logement et les déterminants sociaux demeurent statistiquement significative en présence de ces variables dites confondantes).

TABLEAU 6
Répartition des variables incluses dans les modèles de régression

Modèles	Enfants et adolescents, EREE de 2014						Adultes, ERS de 2015											
	Éducation (ENFANTS DE 6-11 ANS)				Éducation (ADOLESCENTS DE 11-17 ANS)		Emploi actuel (ADULTES DE 18-64 ANS)			Insécurité alimentaire (ADULTES DE 18 ANS ET PLUS)				Contrôle sur sa vie (ADULTES DE 18 ANS ET PLUS)				
	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	4
Variable du logement	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Âge et sexe		●	●	●		●	●		●	●		●	●	●		●	●	●
Scolarité de la mère			●	●			●											
Revenu du ménage				●									●	●			●	●
Éloignement										●				●				●

Pour chaque déterminant social, les résultats sont résumés au TABLEAU 7. Le symbole (+) indique un lien positif (p. ex., le surpeuplement associé à un plus grand risque d'insécurité alimentaire). Le symbole (-) dénote un lien négatif, ce qui signifie l'opposé (p. ex., être propriétaire de son logement est associé à un risque moindre d'insécurité alimentaire).

Les cellules vert foncé signifient que l'association entre le logement et la variable est statistiquement significative lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes ajoutées aux modèles de régression. Les cellules vert pâle indiquent une association statistiquement significative uniquement lorsqu'on tient compte de certaines (et non de l'ensemble) des variables confondantes. Les cellules blanches avec un symbole (+) ou (-) indiquent des associations significatives uniquement en analyse bivariée (sans tenir compte de l'âge, du sexe, ou de toute autre variable confondante), alors qu'une cellule blanche vide indique l'absence d'une association statistiquement significative, même en analyse bivariée. Le seuil de signification statistique est établi à un niveau de 5 %, ce qui signifie que nous pouvons être certains à 95 % que la valeur réelle de la variable se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance. Les résultats complets des modèles de régression sont présentés en annexe.

TABLEAU 7
Exemple de sommaire présentant les résultats du lien entre les conditions de logement et les déterminants sociaux

Variables	Déterminant social
Taille du ménage	-
Surpeuplement (mesure continue; ppp)	-
Surpeuplement (>1 pers. par pièce)	-
Mode d'occupation: propriétaire vs. locataire	+
État du logement: nécessitant des réparations majeures vs. entretien régulier	
Présence de moisissures	-

- Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.
- Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.
- Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole: statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.



4.1 LE LOGEMENT ET L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Cette sous-section traite du lien entre les conditions de logement et divers indicateurs associés à l'éducation des enfants et des adolescents.

4.1.1 Introduction

Au Canada, il existe un écart entre le niveau de scolarité des Autochtones et celui de la population générale. Selon le recensement de 2016, 70 % des membres des Premières Nations âgés de 25 à 64 ans avaient obtenu un diplôme d'études secondaires, comparativement à 86 % des Canadiens non autochtones³³. Des recherches ont démontré que de mauvaises conditions de logement ont une influence négative sur le niveau de scolarité. Une étude américaine a démontré de plus faibles chances d'obtenir un diplôme d'études secondaires ainsi qu'un niveau de scolarité moindre à l'âge de 25 ans chez ceux ayant vécu dans un logement surpeuplé avant l'âge de 19 ans²³. Ce lien demeurerait après avoir pris en compte le statut socioéconomique, mettant ainsi de l'avant les effets négatifs cumulatifs des conditions de logement sur l'éducation au cours de la vie d'une personne²³. Une étude à grande échelle réalisée en France a révélé que 59 % des adolescents vivant dans un logement surpeuplé ont redoublé une année scolaire, contre 30 % des adolescents vivant dans des logements non surpeuplés. Les adolescents qui n'avaient pas leur propre chambre à l'âge de 11 ans (un indicateur de surpeuplement dans cette étude) étaient presque deux fois plus susceptibles de ne pas terminer leurs études secondaires que ceux qui avaient leur propre chambre³⁴.

Parmi les facteurs suggérés pour expliquer le lien entre le surpeuplement du ménage et la réussite scolaire, on peut citer le manque de moments calmes pour étudier dans le logement^{35,36} et un sommeil de mauvaise qualité^{37,38}. Un rapport indique que dans certains logements surpeuplés des Premières Nations et des Inuits, les gens doivent dormir à tour de rôle en raison du manque d'espace³⁹. Cela peut entraîner de nombreux effets négatifs sur la réussite scolaire des enfants et des adolescents, notamment le manque de concentration et la fatigue attribuables au manque de sommeil, et le manque d'espace ou la tranquillité pour faire ses devoirs ou étudier³⁹. Deux études d'intervention contrôlées et randomisées en Nouvelle-Zélande et une autre au Royaume-Uni ont démontré que l'amélioration du chauffage et de l'isolation du logement réduisait le risque de s'absenter de l'école⁴⁰⁻⁴².

De mauvaises conditions de logement peuvent aussi influencer le comportement des enfants en milieu scolaire. Selon une étude réalisée aux États-Unis, les enfants qui vivent dans un logement surpeuplé sont plus susceptibles de présenter des troubles de comportement à l'école, ce qui, selon les auteurs, est probablement lié au stress à la maison⁴³. Une autre étude américaine a démontré les effets négatifs d'un logement surpeuplé sur le bien-être, le comportement et les aptitudes sociales des enfants, qui peuvent engendrer des désavantages qui s'accumulent au fil du temps²². Les problèmes de comportement peuvent engendrer un manque d'engagement scolaire, qui peut se manifester sous la forme de retards répétés, d'absentéisme, de cours manqués, de comportements perturbateurs, de suspension ou d'expulsion, d'un mauvais rendement scolaire, et finalement de décrochage scolaire⁴⁴⁻⁴⁷. Il est possible que vivre dans un logement inadéquat ait un impact négatif sur la réussite scolaire des enfants et des adolescents autochtones, déjà fragilisée par les obstacles socioéconomiques, familiaux et linguistiques actuels et historiques, ainsi que par les politiques et les styles d'éducation eurocentriques souvent mal adaptés à leur vision du monde et à leur mode de vie⁴⁴.



4.1.2 Statistiques descriptives

À partir des données de l'EREE 2014, sept indicateurs liés à l'éducation ont été examinés en lien avec les conditions de logement. Leur définition et leur prévalence au sein des échantillons d'enfants (n = 433) et d'adolescents (n = 286) qui fréquentaient l'école au moment de l'enquête sont présentées dans l'ENCADRÉ 3.

ENCADRÉ 3 Résultats liés à l'éducation utilisés dans les analyses

	Enfants (n = 433)	Adolescents (n = 286)
BONNES NOTES AU DERNIER BULLETIN Si un élève du primaire a une moyenne générale de 80 % ou plus (principalement des A), ou si un adolescent du secondaire a une moyenne générale de 70 % ou plus (principalement des B ou mieux). Les bonnes notes sont définies différemment pour les enfants et les adolescents afin de tenir compte de la différence entre les notes au primaire et au secondaire.	37,6 %	65,1 %
A DÉJÀ REDOUBLÉ UNE ANNÉE	14,0 %	43,8 %
S'ABSENTE DE L'ÉCOLE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS	67,4 %	76,1 %
SE PRÉSENTE EN RETARD À L'ÉCOLE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS	47,9 %	65,3 %
MANQUE DES COURS AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS (ADOLESCENTS SEULEMENT)		50,0 %
COMPORTEMENT DÉRANGEANT L'AN DERNIER (ENFANTS SEULEMENT) Si le parent ou le tuteur a parlé au directeur de l'école ou à un autre administrateur parce que son enfant dérangeait à l'école au cours de la dernière année scolaire.	23,6 %	
A DÉJÀ ÉTÉ SUSPENDU OU RENVOYÉ DE L'ÉCOLE	7,4 %	29,7 %

Chez les enfants du primaire, 38 % ont eu de bonnes notes dans leur dernier bulletin, 14 % ont redoublé une année, 67 % se sont absentés et 48 % ont été en retard à l'école au moins une fois par mois. Environ 24 % ont eu un comportement dérangeant à l'école au cours de l'année précédant l'enquête, et 7 % ont été suspendus ou renvoyés de l'école. Chez les adolescents du secondaire, 65 % ont eu de bonnes notes dans leur dernier bulletin, 44 % ont redoublé une année, 76 % se sont absentés et 65 % ont été en retard à l'école au moins une fois par mois. La moitié ont manqué des cours au moins une fois par mois, et 30 % ont été suspendus ou renvoyés de l'école.

4.1.3 Lien entre les conditions de logement et l'éducation

En ce qui concerne l'éducation des enfants et des adolescents, certaines variables liées au statut socioéconomique de la famille des enfants et des adolescents ont été incluses dans la régression en tant que variables confondantes : le niveau de scolarité de la mère (secondaire terminé ou non) et le revenu annuel du ménage (seulement pour les enfants, non disponible pour les adolescents). Ces variables peuvent indiquer la capacité pour une famille de vivre dans un logement adéquat, tout en influençant la réussite scolaire des enfants, comme observé dans les études précédentes portant sur des enfants non autochtones⁴⁸ et autochtones⁴⁹.

4.1.3.1 Enfants du primaire

Le **TABLEAU 8** présente un sommaire des résultats concernant l'association entre les variables liées à l'éducation pour les enfants du primaire et leurs conditions de logement. Les résultats complets des modèles de régressions présentant des associations statistiquement significatives sont présentés en annexe au **TABLEAU A1** (avoir de bonnes notes) et au **TABLEAU A2** (être en retard à l'école).

Une association significative est observée entre une taille du ménage plus grande et de plus faibles chances d'avoir de bonnes notes. Les enfants qui vivent dans un logement surpeuplé étaient plus susceptibles d'arriver en retard à l'école au moins une fois par mois.

TABLEAU 8
Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'éducation des enfants (n = 433; EREEE de 2014, enfants)

Variables	A de bonnes notes	A redoublé une année	S'est absenté de l'école	S'est présenté en retard à l'école	A eu un comportement dérangeant à l'école	A été suspendu/renvoyé
Nombre de personnes	-					
Surpeuplement (mesure continue; ppp)				+		
Surpeuplement (>1 ppp)				+		

Remarque : Lien entre le logement et la variable de résultat :

- Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.
- Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.
- Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole : statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.

En général, une taille du ménage plus grande influence le rendement scolaire chez les enfants, comme l'indiquent des recherches antérieures sur le sujet. Les conditions de logement ne sont pas associées au redoublement d'une année scolaire, peut-être parce qu'une faible proportion de l'échantillon avait redoublé; les enfants étant au tout début de leur scolarité. Toutefois, les enfants habitant dans des ménages surpeuplés étaient plus susceptibles de se présenter en retard à l'école, ce qui pourrait s'expliquer par la qualité du sommeil souvent compromise dans un logement surpeuplé. Pour les enfants du primaire, les conditions de logement n'étaient pas associées à l'absentéisme, aux problèmes de comportement à l'école, à la suspension ou à l'expulsion des enfants.

4.1.3.2 Adolescents du secondaire

Le **TABLEAU 9** présente un sommaire des résultats du lien entre les variables associées à l'éducation des adolescents du secondaire et diverses conditions de logement. Les résultats complets des régressions présentant des associations statistiquement significatives sont présentés en annexe, aux **TABLEAUX A3** (avoir de bonnes notes), **A4** (doubler une année) et **A5** (manquer des cours).

Une association significative est observée entre un ménage de plus grande taille et de plus faibles chances d'avoir de bonnes notes. Les adolescents vivant dans des ménages surpeuplés étaient plus susceptibles d'avoir redoublé une année. Bien qu'avoir manqué des cours était associé de façon significative au fait de vivre dans un ménage de plus grande taille et surpeuplé, cette association n'est plus significative lorsque le niveau de scolarité de la mère est considéré. Chez les adolescents, il n'y avait aucun lien significatif entre les variables du logement et le fait de s'absenter de l'école, de se présenter en retard ou d'avoir été suspendu ou renvoyé de l'école.

TABLEAU 9

Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'éducation des adolescents (n = 284; EREEE de 2014, adolescents)

Variables	A de bonnes notes	A redoublé une année	S'est absenté de l'école	S'est présenté en retard à l'école	A manqué des cours	A été suspendu/renvoyé
Nombre de personnes	-	+		+		
Surpeuplement (mesure continue; ppp)		+		+		
Surpeuplement (>1 ppp)				+		

Remarque : Lien entre le logement et la variable de résultat :

■ Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.

■ Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.

□ Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole : statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.

Comme observé pour les enfants, les adolescents du secondaire voient leurs notes influencées par des conditions de logement inadéquates. Bien que les conditions de logement n'étaient pas associées à une suspension ou à l'expulsion de l'école, nous avons observé que les élèves vivant dans un logement plus peuplé avaient davantage tendance à manquer des cours. Le rendement scolaire (p. ex. les notes ou le fait de redoubler une année) et les comportements contraires aux règles (p. ex. manquer des cours) sont étroitement liés. Des recherches

antérieures ont conceptualisé ces variables de l'éducation dans le cadre du concept de l'engagement scolaire, une composante importante du rendement et de la réussite scolaire. Un faible taux d'engagement est lié à de plus grandes chances de redoubler une année⁴⁷. L'absentéisme et les retards, qui dénotent également un faible engagement scolaire, n'étaient pas corrélés aux conditions de logement, peut-être en raison de leur prévalence importante dans l'échantillon, limitant la variation selon les variables du logement.





4.2 LE LOGEMENT ET L'EMPLOI CHEZ LES ADULTES

Cette sous-section porte sur le lien entre les conditions de logement et l'emploi chez les adultes en âge de travailler, c'est-à-dire les adultes âgés de 18 à 64 ans.

4.2.1 Introduction

Les conditions de logement peuvent avoir un impact sur l'emploi, y compris la situation d'emploi, le type d'emploi (temps plein ou temps partiel) et la fréquence des absences du travail. Une étude menée en 2012 auprès des familles canadiennes à faible revenu vivant en milieu urbain fait état d'un moins grand nombre de jours d'absence du travail pour cause de maladie chez les propriétaires de logement⁵⁰. Des études d'intervention sur le logement remarquent moins de jours de travail manqués chez les adultes vivant dans un logement où le chauffage et l'isolation ont été améliorés^{40,41}.

L'étude *Families First Edmonton* a révélé que 78 % des familles autochtones de l'étude étaient plus susceptibles d'être dirigées par une femme seule, comparativement à la population générale d'Edmonton. Le taux de chômage de ces familles était également plus élevé que dans l'ensemble de la population de la ville, en particulier si le ménage comptait de jeunes enfants⁵¹. Les participants à l'étude ont indiqué que les possibilités d'emploi ne leur permettaient pas de combler leurs besoins en logement. Lorsque les parents travaillaient, ils étaient plus susceptibles d'avoir un emploi moins bien rémunéré, et 64 % des familles participantes n'avaient toujours pas les moyens de payer leur logement, même avec un emploi. Un emploi moins bien rémunéré peut limiter la capacité des familles défavorisées à couvrir les dépenses liées au logement comme l'entretien, les services publics et le loyer⁵²⁻⁵⁴, ce qui crée un cercle vicieux menant à la détérioration du logement existant, et ultimement, limite le développement social et économique.

Une étude américaine auprès de locataires a permis d'établir que l'instabilité du logement semble constituer un meilleur prédicteur de la perte d'emploi que la perte d'emploi ne l'est pour l'instabilité du logement⁵⁵. Cette constatation met en relief l'importance du logement en tant que facteur de réussite professionnelle, plutôt que l'inverse. De plus, les participants qui ont été forcés de déménager en raison d'un retard ou d'un défaut de paiement de leur loyer ou d'une expropriation par la ville (pour cause de conditions insalubres) étaient plus susceptibles d'être mis à pied, ce qui indique que l'instabilité du logement peut nuire au rendement au travail. Les données probantes actuelles sur le logement et l'emploi montrent que les conditions de logement peuvent influencer la situation d'emploi et le rendement au travail, ce qui est particulièrement significatif pour les Premières Nations étant donné la plus forte prévalence des besoins en matière de logement.

4.2.2 Statistiques descriptives

À l'aide des données de l'ERS de 2015, nous avons analysé l'emploi chez les adultes en âge de travailler, soit ceux âgés entre 18 et 64 ans, au moyen d'une variable binaire concernant la situation d'emploi actuelle, à partir de la question suivante : « À l'heure actuelle, travaillez-vous en échange d'une rémunération (comme salarié ou travailleur autonome) ? ». Un peu plus de la moitié des adultes (55,3 %) avaient un emploi au moment de l'enquête.

4.2.3 Lien entre les conditions de logement et l'emploi

L'éloignement a été considéré comme une variable confondante dans l'établissement du lien entre le logement et l'emploi, puisque les communautés éloignées ont généralement plus de difficulté à obtenir les matériaux nécessaires à l'entretien et à la construction de nouvelles habitations. De même, l'éloignement influence le marché du travail, car les communautés situées loin des grands centres ont habituellement des possibilités d'emploi plus limitées. Les coûts de transport et de construction d'infrastructure souvent élevés sont, de plus, des contraintes qui nuisent aux investissements et au développement d'entreprises locales⁵⁶.

Le **TABLEAU 10** présente un sommaire des résultats de la régression mesurant l'association entre les conditions de logement et la situation d'emploi chez les adultes en âge de travailler, selon les données de l'ERS. Les résultats complets de la régression sont présentés au **TABLEAU A6** de l'annexe.

TABEAU 10
Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'emploi chez les adultes en âge de travailler (n = 1 402; ERS de 2015, adultes)

Variables	Actuellement employé
Taille du ménage	–
Surpeuplement (mesure continue; ppp)	–
Surpeuplement (>1 ppp)	–
Propriétaire du logement	
Logement nécessitant des réparations majeures	–
Présence de moisissures	–

Remarque : Lien entre le logement et la variable de résultat :

- Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.
- Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.
- Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole : statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.

Les adultes vivant dans un ménage de plus grande taille, surpeuplé et dont le logement nécessite des réparations majeures sont moins susceptibles d'avoir un emploi. La présence de moisissures dans le logement est également associée à de moins bonnes chances d'avoir un emploi, mais cette association n'est pas statistiquement significative lorsqu'on tient compte de l'éloignement. Le fait d'être propriétaire ou locataire du logement n'est pas associé avec l'emploi. Ces résultats suggèrent qu'un logement inadéquat peut constituer un obstacle à l'emploi pour les adultes vivant dans les communautés des Premières Nations au Québec, comme le démontrent les recherches antérieures à ce sujet.



4.3 LE LOGEMENT ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHEZ LES ADULTES

Cette sous-section porte sur le lien entre les conditions de logement et la sécurité alimentaire.

4.3.1 Introduction

La sécurité alimentaire désigne la capacité de se procurer une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs pour mener une vie saine dans des conditions socialement et culturellement acceptables. L'insécurité alimentaire est fréquente dans les communautés autochtones en raison de divers facteurs, notamment le prix élevé des denrées alimentaires⁵⁷, le faible revenu et le chômage, ainsi qu'un accès de plus en plus restreint aux aliments traditionnels⁵⁸. Au Canada, la prévalence de l'insécurité alimentaire est beaucoup plus importante chez les familles autochtones que chez les familles non autochtones⁵⁸. Bien que des études démontrent un lien entre le logement et la sécurité alimentaire pour les Inuits et les Premières Nations vivant à l'extérieur des communautés, peu d'études ont examiné si les conditions de logement représentent un facteur de risque pour la sécurité alimentaire dans les communautés des Premières Nations.

Chez les Autochtones au Canada, une plus grande insécurité alimentaire a été observée dans les ménages surpeuplés⁵⁷ et dans les logements nécessitant des réparations majeures⁵⁸. Les familles nombreuses et monoparentales^{58,59} risquent davantage de souffrir d'insécurité alimentaire⁶⁰. Comparativement à la population en général, les Autochtones sont confrontés à des obstacles supplémentaires en ce qui a trait à l'accès aux denrées alimentaires. Dans le cadre d'une étude réalisée auprès de familles autochtones des États-Unis⁶⁰, le coût, le manque de transports et le temps de préparation sont considérés comme des facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire. L'abordabilité est un problème important dans les communautés autochtones éloignées et du Nord du Canada, où le coût de la nourriture est beaucoup plus élevé que dans les régions urbaines ou plus au sud du pays⁵⁷. Bien que les études menées dans les communautés inuites au Canada ont démontré que la présence d'un chasseur dans la famille améliore l'approvisionnement alimentaire et réduit le risque d'insécurité alimentaire, la diminution du nombre de chasseurs à temps plein et celle d'animaux sauvages en raison des changements climatiques signifie que même ce facteur de protection risque d'être compromis⁶¹.

Créé par le département de l'Agriculture des États-Unis, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) est le questionnaire le plus utilisé pour mesurer la sécurité alimentaire. La plupart des études portant sur la sécurité alimentaire des populations autochtones au Canada utilisent une version modifiée du MESAM aux fins de pertinence culturelle⁶². L'insécurité alimentaire peut avoir des effets durables sur le développement physique et mental des enfants et sur leur santé. Chez les enfants, l'insécurité alimentaire a été associée à de l'anémie et à une carence en fer, ainsi qu'à un moins bon développement physique⁶³. Chez les adultes autochtones au Canada (à l'exclusion des membres des Premières Nations vivant dans les communautés), l'insécurité alimentaire a été associée à une moins bonne santé physique et mentale en général, à des niveaux de détresse plus élevés et à une baisse de la satisfaction de vivre⁶⁴.

4.3.2 Statistiques descriptives

À l'aide de données de l'ERS de 2015, l'insécurité alimentaire a été évaluée au moyen de l'échelle abrégée à six items du MESAM. Les détails et la prévalence de ces six items sont présentés dans l'ENCADRÉ 4. Les répondants qui ont déclaré avoir vécu l'un ou l'autre de ces éléments sont considérés comme étant en insécurité alimentaire.

ENCADRÉ 4

Composantes de la formule abrégée du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) et prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes dans l'ERS de 2015

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS...								
Nos provisions n'étaient pas suffisantes et nous manquions d'argent pour en acheter d'autres (parfois/souvent)								23,5 %
Nous n'avions pas les moyens de manger des repas équilibrés (parfois/souvent)								25,1 %
Nous avons dû manger moins ou sauter des repas parce que nous n'avions pas assez d'argent pour acheter de la nourriture								9,9 %
Nous avons dû manger moins ou sauter des repas pendant au moins quelques mois l'an dernier								7,3 %
Il nous est arrivé de manger moins qu'à notre faim parce que nous n'avions pas assez d'argent pour acheter de la nourriture								7,2 %
Il nous est arrivé d'avoir faim, mais de ne pas manger parce que nous n'avions pas assez d'argent pour acheter de la nourriture								9,3 %
	Sécurité	Insécurité (un pointage plus élevé signifie une plus grande insécurité)						
Pointage total	0	1	2	3	4	5	6	
	69,9 %	9,0 %	9,2 %	3,1 %	2,5 %	2,4 %	3,9 %	



4.3.3 Lien entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire

En matière d'insécurité alimentaire, le revenu du ménage et l'éloignement ont été considérés comme des variables confondantes. Ces variables sont associées à la capacité d'une personne de vivre dans un logement adéquat, et de se procurer une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs. Les ménages à faible revenu ont des capacités financières limitées pour les dépenses de logement et de nourriture, et les coûts associés à la nourriture et au logement sont plus élevés dans les communautés éloignées.

Le TABLEAU 11 présente un sommaire des résultats entre diverses conditions de logement et l'insécurité alimentaire. Les résultats complets des modèles de régression sont présentés en annexe, au TABLEAU A7.

TABLEAU 11
Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire chez les adultes (n = 1 574; ERS de 2015, adultes)

Variables	Souffre d'insécurité alimentaire
Taille du ménage	+
Surpeuplement (mesure continue; ppp)	+
Surpeuplement (>1 ppp)	+
Propriétaire du logement	-
Logement nécessitant des réparations majeures	+
Présence de moisissures	+

Remarque: Lien entre le logement et la variable de résultat:

- Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.
- Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.
- Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole: statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.

Une taille du ménage plus grande et vivre dans un logement surpeuplé (avec plus d'une personne par pièce) est associée de façon significative à l'insécurité alimentaire dans les modèles ajustés pour le revenu du ménage; ces associations ne sont plus significatives lorsque les modèles sont ajustés pour l'éloignement. Seule la mesure continue du surpeuplement est associée de façon statistiquement significative à l'insécurité alimentaire dans les modèles ajustés pour le revenu du ménage et pour l'éloignement. Vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures et avec présence de moisissures est associé à l'insécurité alimentaire. En comparaison aux adultes locataire de leur logement, la prévalence de l'insécurité alimentaire significative est moindre chez les propriétaires.

Ces résultats concordent avec les conclusions d'études antérieures observant des associations entre des conditions de logement inadéquates et l'insécurité alimentaire, les conditions de logement inadéquates reflétant un statut socioéconomique modeste. Pourtant, même si certaines associations entre le logement et l'insécurité alimentaire n'étaient pas statistiquement significatives lorsqu'on tenait compte de l'éloignement, toutes l'étaient lorsque le revenu du ménage était considéré. Cela suggère qu'en plus d'un faible revenu, de mauvaises conditions de logement augmentent la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.



4.4 LOGEMENT ET LE SENTIMENT DE CONTRÔLE SUR SA VIE

Cette section traite du lien entre les conditions de logement et le sentiment, pour les adultes, d'avoir le contrôle sur leur vie.

4.4.1 Introduction

Le sentiment de contrôle sur sa vie peut être défini comme « la mesure pour laquelle une personne se sent capable de résoudre des problèmes, de contrôler les événements qui surviennent dans sa vie et de déterminer ce qui lui arrivera dans l'avenir »⁶⁵. Ce concept est particulièrement pertinent pour la santé des Autochtones compte tenu de leur expérience de dépossession et de perte du contrôle de leurs terres et de leurs structures sociales⁶⁶. Dans les populations autochtones, le sentiment de contrôle sur sa vie a été associé au bien-être⁶⁷, à des niveaux de stress plus bas et des comportements liés à la santé plus favorables⁶⁸. Ce concept a fait l'objet d'études en rapport avec divers facteurs sociaux, notamment la réussite scolaire, le racisme, la résilience, le vieillissement et les conditions de logement, la plupart de ces études ayant été réalisées dans des contextes non autochtones. Parmi les études ayant établi un lien entre le sentiment de contrôle sur sa vie et le logement, peu portaient en effet sur les populations autochtones.

Le sentiment de contrôle sur sa vie est le plus souvent mesuré à l'aide de l'échelle de maîtrise de Pearlin qui comporte sept items⁶⁵. Cette échelle est utilisée pour évaluer le sentiment de contrôle sur sa vie chez les populations des Premières Nations au Canada⁶⁹ et des populations autochtones ailleurs dans le monde⁶⁸. Des études ont démontré que des logements inadéquats ainsi que l'incapacité à contrôler son environnement et à déterminer qui a accès au logement sont des facteurs réduisant le sentiment de contrôle chez les populations non autochtones⁷⁰. Ceci pourrait être particulièrement pertinent pour les communautés autochtones, où le surpeuplement est plus fréquent. Le fait de devoir sans cesse négocier son espace vital avec les autres membres du ménage peut entraîner du stress et des tensions, ce qui peut influencer le sentiment de contrôle. Le fait d'être propriétaire est identifié comme un déterminant important de la sécurité perçue pour les Autochtones⁷¹; il est probable que le mode d'occupation du logement soit associé avec le sentiment de contrôle sur sa vie, comme il est observé dans la population en général⁷².



4.4.2 Statistiques descriptives

Le sentiment de contrôle sur sa vie a été mesuré dans l'ERS à l'aide d'une version modifiée de l'échelle de maîtrise de Pearlin. Les répondants devaient indiquer leur degré d'accord avec sept énoncés (items) sur une échelle de 1 à 5 (au lieu de 1 à 7 dans la version originale de l'échelle), avec des choix de réponse allant de « Fortement d'accord » à « Fortement en désaccord ». Les scores pour chaque item sont additionnés, pour un score total variant de 7 à 35; un score plus élevé indique un sentiment de sentiment de contrôle plus fort. Parmi les répondants de l'ERS, le score moyen est de 27. Les items composant l'échelle et leurs réponses sont présentés dans l'ENCADRÉ 5.

ENCADRÉ 5

Composantes de l'échelle de sentiment de contrôle sur sa vie et proportions de répondants entièrement d'accord ou d'accord avec chaque énoncé chez les adultes dans l'ERS de 2015**DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC CHACUN DES ÉNONCÉS SUIVANTS^a ?**

Je peux résoudre les problèmes que je rencontre	90,0 %
Personne ne me bouscule dans la vie	88,9 %
J'ai le contrôle sur les choses qui m'arrivent	82,2 %
Je peux faire à peu près tout ce que j'ai vraiment envie de faire	89,5 %
Je me sens souvent impuissant face aux problèmes de la vie ^a	66,8 %
Ce qui m'arrivera dans le futur dépend surtout de moi	86,4 %
Il n'y a pas grand-chose que je puisse faire pour changer beaucoup de choses importantes dans ma vie ^a	53,3 %
Score moyen (écart type)	27,35 (0,11)

^a Proportions correspondant à ceux qui ont répondu « fortement en désaccord », « en désaccord » ou « ni d'accord, ni en désaccord » avec l'énoncé.

4.4.3 Lien entre le logement et le sentiment de contrôle sur sa vie

Dans l'analyse, le revenu du ménage et l'éloignement ont été inclus comme variables confondantes puisque ces variables sont liées aux conditions de logement, comme expliqué ci-dessus. Le revenu du ménage est lié au sentiment de contrôle, car il élargit l'éventail de choix qui s'offrent à chacun et sa capacité à subvenir ses besoins et à ceux de sa famille. L'éloignement peut être lié au bien-être et au sentiment de contrôle sur sa vie, car le fait de vivre dans une région éloignée entraîne des facteurs à la fois de protection (p. ex. un meilleur soutien de la communauté) et de risque (p. ex. isolement et désavantage).

Le TABLEAU 12 présente un sommaire des résultats de la régression sur le sentiment de contrôle pour les diverses conditions de logement. Les résultats complets de la régression sont présentés en annexe, au TABLEAU A8. Vivre dans un ménage de plus grande taille, dans un ménage surpeuplé, dans un logement nécessitant des réparations majeures ou présentant des problèmes de moisissures est associé à un sentiment de contrôle plus faible. Bien que ces liens soient statistiquement significatifs lorsque le revenu du ménage était pris en compte, l'éloignement semble être un facteur confondant pour certains de ces liens. Être propriétaire de son logement est associée à un plus grand sentiment de contrôle sur sa vie, indépendamment du revenu du ménage et de l'éloignement.

TABLEAU 12
Sommaire des résultats du lien entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle sur sa vie chez les adultes (n = 1 516; ERS de 2015, adultes)

Variables	Sentiment de contrôle sur sa vie
Taille du ménage	–
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	–
Surpeuplement (>1 ppp)	–
Propriétaire du logement	+
Logement nécessitant des réparations majeures	–
Présence de moisissures	–

Remarque : Lien entre le logement et la variable de résultat :

- Statistiquement significatif lorsqu'on tient compte de toutes les variables confondantes.
- Statistiquement significatif uniquement lorsqu'on tient compte de certaines variables confondantes.
- Non statistiquement significatif dans l'analyse bivariée. Avec symbole : statistiquement significatif uniquement dans l'analyse bivariée.

Ces résultats supportent ceux d'études précédentes démontrant une association entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle, indépendamment du revenu. D'autres études sont nécessaires pour comprendre le rôle de l'éloignement dans le lien entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle sur sa vie.







5 Conclusion

Dans les communautés des Premières Nations au Québec, les besoins en matière de logement sont élevés et varient considérablement d'une communauté à l'autre. Environ 51 % des membres des communautés des Premières Nations interrogés dans le cadre de l'ERS de 2015 ont cité les conditions de logement comme principal défi dans leur communauté. Dans un rapport de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador publié en 2014, on estimait qu'il coûterait au moins 2,5 milliards de dollars sur cinq ans²⁸ pour répondre aux besoins en matière de logement des communautés des Premières Nations au Québec et au Labrador. Ces coûts comprennent des mesures visant à accroître le nombre de logements disponibles et à desservir de nouveaux emplacements, la rénovation, l'expansion, la décontamination et l'entretien des logements existants.

Pour certaines communautés, l'amélioration de la situation du logement est entravée par un accès limité aux services ou aux programmes visant à améliorer les conditions de logement locales, et par la croissance rapide de la population qui exerce une pression sur les logements actuels et accroît les besoins en matière de logement. Dans ce rapport, nous avons établi des liens entre divers indicateurs des conditions de logement et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie. La majorité des associations observées sont indépendantes des variables socioéconomiques (p. ex., le revenu du ménage pour les adultes, le statut d'emploi et niveau de scolarisation des parents pour les enfants et les adolescents). Nombre de ces associations ont été observées dans deux enquêtes populationnelles (ERS et EREEE), ce qui dénote leur robustesse.

Cependant, la prudence est de mise dans l'interprétation des résultats obtenus. La nature transversale des données empêche de déterminer si les associations observées sont causales, c'est-à-dire si vivre dans des mauvaises conditions de logement cause des situations sociales moins favorables. Une causalité inversée est possible. Par exemple, il se peut que les personnes en situation socioéconomique difficile, comme le chômage, « dérivent » vers des logements de moins bonne qualité. Considérant que de mauvaises conditions de logement sont associées à un éventail de déterminants sociaux, d'autres facteurs non mesurés dans le cadre de l'étude pourraient être importants à considérer. Par exemple, la qualité des relations entre les membres du ménage pourrait être un facteur important pour comprendre le sentiment de contrôle. D'autres études sont nécessaires afin de mieux comprendre les mécanismes causaux qui expliquent les associations observées.

Bien que les résultats présentés dans ce rapport tissent un lien entre les conditions de logement et différents déterminants sociaux, les résultats ne peuvent pas être interprétés comme indiquant que de vivre dans des conditions de logement sous-optimales aura toujours des conséquences néfastes. Par exemple, lorsqu'on observe une association entre le surpeuplement du ménage et l'éducation, on ne peut interpréter ces résultats comme suggérant que tous les enfants et les adolescents qui vivent dans des conditions de surpeuplement seront confrontés à plus de difficultés à l'école. Pour certains enfants et adolescents, il est en effet possible que le fait de vivre dans une famille nombreuse et harmonieuse contribue à leur réussite scolaire. Les résultats présentés dans ce rapport ne doivent donc en aucun cas être utilisés pour appuyer des interventions visant à retirer des enfants de leur foyer.

En conclusion, les résultats illustrent bien les divers impacts sociaux des besoins en matière de logement dans les communautés des Premières Nations au Québec. Cela suggère que les programmes visant à améliorer les conditions de logement pourraient être plus efficaces s'ils étaient associés à d'autres interventions sociales, ce qui exigerait une collaboration intersectorielle accrue. De plus, les résultats offrent des pistes de recherches futures, notamment des études qualitatives approfondies visant à mieux cerner les mécanismes reliant les conditions des logements à la réussite scolaire chez les enfants et les jeunes, l'emploi, la sécurité alimentaire et au sentiment de contrôle sur sa vie.





RÉFÉRENCES

- 1 COLLECTION DES TRAITÉS DES NATIONS UNIES (1976). *Pacte international relatif aux droits économiques*, tiré du site https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&clang=_fr.
- 2 NATIONAL COLLABORATING CENTRE FOR ABORIGINAL HEALTH (2009). *Housing as a Social Determinant of First Nations, Inuit and Métis Health*.
- 3 SHAW, M (2004). *Housing and public health – Annual Review of Public Health*, 25, 397-418.
- 4 WEITZMAN, M., A. Baten, D. G., R. Hoshino, E. Tohn et D. E. Jacobs (2013). *Housing and child health – Current Problems in Pediatric and Adolescent Health Care*, 43(8), 187-224.
- 5 STATISTIQUE CANADA (2017). *Les peuples autochtones au Canada*, 2016, recensement de la population.
- 6 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2006). *Le logement au Canada en ligne : définition des variables*. Récupéré du site : https://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html.
- 7 STATISTIQUE CANADA (2017). *Recensement en bref : Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada*.
- 8 PATTERSON, D. G. et L. E. Dyck (2015). *Housing on First Nation Reserves: Challenges and Successes: Interim Report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples*.
- 9 Indigenous Foundations (UBC). *Reserves* (n. d.). Récupéré du site : <https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/reserves/> (consulté le 10 juin 2019).
- 10 ABELE, F. et K. A. H. Graham (2011). « Federal Urban Aboriginal Policy: The Challenge of Viewing the Stars in the Urban Night Sky ». Dans E. J. Peters (dir.), *Urban Aboriginal Policy Making in Canadian Municipalities* (p. 33-52). Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- 11 HERITZ, J. M. (2016). « Indigenous Inclusion in Public Policy: A comparison of urban Aboriginal Peoples in Canada and Travellers in Ireland », *The International Indigenous Policy Journal*, 7(3).
- 12 PETERS, E. J. (2006). « «[W]e do not lose our treaty rights outside the... reserve » : challenging the scales of social service provision for First Nations women in Canadian cities », *GeoJournal*, 65(4), 315-327.

- 13 SNYDER, M., K. Wilson et J. Whitford (2015). «Examining the Urban Aboriginal Policy Gap: Impacts on Service Delivery for Mobile Aboriginal Peoples in Winnipeg, Canada», *Aboriginal Policy Studies*, 5(1), 3-27.
- 14 CALLAGHAN, M., L. Farha et B. Porter (2002). *Women and housing in Canada: Barriers to equality*, Toronto (Ontario), Centre for Equality Rights in Accommodation.
- 15 UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME et Office of the High Commissioner for Human Rights (2005). *Indigenous peoples' right to adequate housing: A global overview*, United Nations Housing Rights Programme, Report No. 7, Nairobi.
- 16 OLSEN, S. (2016). *Making Poverty: A history of on-reserve housing programs, 1930-1996*. Université de Victoria.
- 17 ANDERSON, J. T. et D. Collins (2014). «Prevalence and causes of urban homelessness among Indigenous Peoples: A three-country scoping review», *Housing Studies*, 29(7), 959-976.
- 18 CENTRE DE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DES PREMIÈRES NATIONS. *Les principes PCAP® des Premières Nations*. Récupéré du site : <https://fnigc.ca/fr/pcap> (consulté le 14 décembre 2018).
- 19 COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (2015). *Enquête régionale sur la petite enfance l'éducation et l'emploi au Québec: Livret méthodologique*.
- 20 COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (2018). *Enquête régionale sur la santé des Premières Nations au Québec, phase 3: Méthodologie*.
- 21 CENTRE DE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DES PREMIÈRES NATIONS (2015). *Enquête auprès des communautés des Premières Nations* (dépliant d'information).
- 22 SOLARI, C. D. et R. D. Mare (2012). «Housing crowding effects on children's wellbeing», *Social Science Research*, 41(2), 464-476.
- 23 LOPPOO, L. M. et A. S. London (2016). «Household crowding during childhood and long-term education outcomes», *Demography*, 53(3), 699-721.
- 24 AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD CANADA (2000). *Manuel de la classification des bandes*, tiré du site <http://publications.gc.ca/collections/Collection/R22-1-2000F.pdf>.
- 25 COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (2018). *Enquête régionale sur la santé des Premières Nations au Québec, phase 3: Logement*.
- 26 ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS (2013). *Fiche de renseignements – Logement des Premières Nations dans les réserves*, Ottawa (Ontario).
- 27 MACTAVISH, T., M.-O. Marceau, M. Optis, K. Shaw, P. Stephenson, P. Wild (2012). «A participatory process for the design of housing for a First Nations Community». *Journal of Housing and the Built Environment*, 27(2), 207-224.
- 28 LATOUCHE, G. (2014). *Les besoins en logement des Premières Nations du Québec et du Labrador*, Wendake (Québec), Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.
- 29 SANTÉ CANADA (2014). *Profil statistique de la santé des Premières Nations au Canada: Déterminants de la santé, de 2006 à 2010*.
- 30 HENNESSY, T.W., T. Ritter, R. C. Holman, et autres (2008). «The relationship between in-home water service and the risk of respiratory tract, skin, and gastrointestinal tract infections among rural Alaska natives», *American Journal of Public Health*, 98(11), 2072-2078.
- 31 BULKOW, L. R., R. J. Singleton, C. DeByle, et autres (2012). «Risk Factors for Hospitalization With Lower Respiratory Tract Infections in Children in Rural Alaska», *Pediatrics*, 129(5), 1220-1227.
- 32 BULKOW, L. R., R. J. Singleton, R. A. Karron et L. H. Harrison (2002). «Risk factors for severe Respiratory Syncytial Virus infection among Alaska Native children», *Pediatrics*, 109(2), 210-216.
- 33 STATISTIQUE CANADA (2017). *La scolarité au Canada: faits saillants du Recensement de 2016*.

- 34 GOUX, D. et E. Maurin (2005). «The effect of overcrowded housing on children's performance at school», *Journal of Public Economics*, 89(5-6), 797-819.
- 35 BASHAM, M., S. Shaw et A. Barton (2004). *Central Heating: Uncovering the impact on social relationships and household management – A final report to the Eaga Partnership Charitable Trust*.
- 36 BULLEN, C., R. A. Kearns, J. Clinton, P. Laing, F. Mahoney et I. McDuff (2008). «Bringing health home: Householder and provider perspectives on the healthy housing programme in Auckland, New Zealand» *Social Science & Medicine*, 66(5), 1185-1196.
- 37 DEWALD, J. F., A. M. Meijer, F. J. Oort, G. A. Kerkhof et S. M. Bögels (2010). «The influence of sleep quality, sleep duration and sleepiness on school performance in children and adolescents: A meta-analytic review», *Sleep Medicine Reviews*, 14(3), 179-189.
- 38 CHAMBERS, E. C., M. S. Pichardo et E. Rosenbaum (2014). Sleep and the housing and neighborhood environment of urban Latino adults living in low-income housing: The AHOME Study », *Behavioral Sleep Medicine*, 14(2), 169-184.
- 39 FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (2013). *Urgence en la demeure: Rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement*.
- 40 HOWDEN-CHAPMAN, P., A. Matheson, J. Crane, et autres (2007). «Effect of insulating existing houses on health inequality: cluster randomised study in the community», *British Medical Journal*, 334(7591), 460.
- 41 HOWDEN-CHAPMAN P., N. Pierse, S. Nicholls, et autres (2008). «Effects of improved home heating on asthma in community dwelling children: randomised controlled trial», *British Medical Journal*, 337(7674), 1411.
- 42 SOMERVILLE, M., I. Mackenzie, P. Owen et D. Miles (2000). «Housing and health: does installing heating in their homes improve the health of children with asthma?», *Public Health*, 114(6), 434-439.
- 43 MAXWELL, L. E. (1996). «Multiple effects of home and day care crowding», *Environment and Behavior*, 28(4), 494-511.
- 44 DEMMERT, W. G. Jr. (2001). *Improving academic performance among Native American students: A review of the research literature*, Office of Educational Research And Improvement (dir.), Washington (D.C.).
- 45 WOTHERSPOON, T. et S. Bernard (1998). *Marginalisation, décolonisation et voix: les perspectives de l'éducation des Autochtones au Canada*, Conseil des ministres en éducation du Canada.
- 46 FINN, J. D. et D. A. Rock. (1997). «Academic success among students at risk for school failure», *Journal of Applied Psychology*, 82(2), 221-234.
- 47 FINN, J. D. et K. S. Zimmer (2012). «Student Engagement: What Is It? Why Does It Matter?». Dans S. L. Christenson, A. L. Reschly et C. Wylie (dir.), «Handbook of Research on Student Engagement», Boston (Mass.), *Springer US*, 97-131.
- 48 THOMSON, S. (2018). «Achievement at school and socioeconomic background – an educational perspective», *npj Science of Learning*, 3(1), 5.
- 49 DEMMERT, W. G. Jr., D. Grissmer et J. Towner. (2006). «A review and analysis of the research on Native American Students», *Journal of American Indian Education*, 45(3), 5-23.
- 50 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2013). *Offrir aux familles un avenir et des occasions grâce au modèle d'accèsion à la propriété d'Habitat pour l'humanité*.
- 51 TEMPLETON, L., T. Durksen et X. Zhang (2012). *Social Determinants of Health for the Aboriginal families who participated in the Families First Edmonton study*, Alberta Centre for Child, Family and Community Research et ministère des Services humains.
- 52 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2005). *L'observateur du logement au Canada 2005: Pleins feux sur le logement des Autochtones*.
- 53 DYCK, L. E. et D. G. Patterson (2017). *Le logement dans l'Inuit Nunangat: Nous pouvons faire mieux! Rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones*.
- 54 READING, J. L. et R. Halseth (2013). *Trajectoires menant à l'amélioration du bien-être des peuples autochtones: Les conditions de vie déterminent la santé*, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.
- 55 DESMOND, M. et C. Gershenson (2016). «Housing and employment insecurity among the working poor», *Social Problems*, 63(1), 46-67.
- 56 CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE (2017). *L'emploi: Un déterminant social de la santé des Premières Nations, Inuits et Métis*.
- 57 RUIZ-CASTELL, M., G. Muckle, É. Dewailly, et autres (2015). «Household crowding and food insecurity among Inuit families with school-aged children in the Canadian Arctic», *American Journal of Public Health*, 105(3), 122-132.
- 58 HUET, C., R. Rosol et G. M. Egeland (2012) «The prevalence of food insecurity is high and the diet quality poor in Inuit communities», *The Journal of Nutrition*, 142(3), 541-547.

- 59 WILLOWS, N. D., P. Veugelers, K. Raine et S. Kuhle (2009). «Prevalence and sociodemographic risk factors related to household food security in Aboriginal peoples in Canada», *Public Health Nutrition*, 12(8), 1150-1156.
- 60 MULLANY, B., N. Neault, D. Tsingine, et autres (2013). «Food insecurity and household eating patterns among vulnerable American-Indian families: Associations with caregiver and food consumption characteristics», *Public Health Nutrition*, 16(4), 752-760.
- 61 FORD, J. D. et M. Beaumier (2011). «Feeding the family during times of stress: experience and determinants of food insecurity in an Inuit community», *The Geographical Journal*, 177(1), 44-61.
- 62 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES ÉTATS-UNIS (2012). *U.S. Household Food Security Survey Module: Six-Item Short Form*.
- 63 PIRKLE, C. M., M. Lucas, R. Dallaire, et autres (2014). «Food insecurity and nutritional biomarkers in relation to stature in Inuit children from Nunavik», *Canadian Journal of Public Health*, 105(4), 233-238.
- 64 WILLOWS, N. D., P. Veugelers, K. Raine et S. Kuhle (2011). «Associations between household food insecurity and health outcomes in the Aboriginal population (excluding reserves)», *Health Reports*, 22(2).
- 65 PEARLIN, L. I. et C. Schooler (1978). «The Structure of Coping», *Journal of Health and Social Behavior*, 19(1), 2-21.
- 66 REILLY, R. E., J. Doyle, D. Bretherton, et autres (2008). «Identifying psychosocial mediators of health amongst indigenous Australians for the Heart Health Project», *Ethnicity & Health*, 13, 351-373.
- 67 WINGERT, S. (2011). «The social distribution of distress and well-being in the Canadian Aboriginal population living off reserve», *The International Indigenous Policy Journal*, 2(1).
- 68 DANIEL, M., A. Brown, J. G. Dhurrkay, M. D. Cargo et K. O'Dea (2006). «Mastery, perceived stress and health-related behaviour in northeast Arnhem Land: a cross-sectional study», *International Journal for Equity in Health*, 5, 10.
- 69 CENTRE DE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DES PREMIÈRES NATIONS (2018). *Rapport national de la Phase 3 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations – volume 2*.
- 70 EVANS, G. W., N. M. Wells et A. Moch (2003). «Housing and mental health: A review of the evidence and a methodological and conceptual critique», *Journal of Social Issues*, 59(3), 475-500.
- 71 BAILIE, R. et K. J. Wayte (2006). «Housing and health in Indigenous communities: Key issues for housing and health improvement in remote Aboriginal and Torres Strait Islander communities», *Australian Journal of Rural Health*, 14(5), 178-183.
- 72 DUNN, J. R. (2004). *L'approche de la santé de la population en fonction du logement: Cadre de recherche*, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

ANNEXE

Les résultats complets des modèles de régression sont présentés dans cette section. Chaque modèle de régression commence par examiner l'association simple (bivariée) entre une variable de logement et un déterminant social (modèle 1), puis chaque modèle inclut des variables confondantes comme expliqué sous chaque tableau.



RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION SUR L'ÉDUCATION

Comme toutes les variables des résultats de l'éducation sont binaires (oui ou non), nous avons utilisé des modèles de régression logistique pondérés pour mesurer leur association avec diverses conditions de logement. Les résultats sont expliqués au moyen de rapports de cote (RC) et d'un intervalle de confiance (IC) de 95 %. Un RC supérieur à 1 signifie une plus grande chance (ou risque) que le résultat se produise, tandis qu'un RC inférieur à 1 signifie une moins grande chance que le résultat se produise. Si l'IC de 95 % ne comprend pas la valeur de 1, le lien entre une variable de logement et une variable de résultat est statistiquement significatif à un niveau de 5 %.

Les résultats des modèles de régression réalisés avec les variables d'éducation de l'EREE sont présentés aux TABLEAUX A1 et A2 pour les enfants de 6 à 11 ans, et aux TABLEAUX A3 à A5 pour les adolescents de 12 à 17 ans. Seuls les résultats pour les modèles avec des associations statistiquement significatives avec les mesures de logements sont présentés. Pour les enfants, il s'agit des variables suivantes : avoir de bonnes notes (TABLEAU A1) et être en retard à l'école (TABLEAU A2). Pour les adolescents, il s'agit d'avoir de bonnes notes (TABLEAU A3), redoubler une année (TABLEAU A4), et manquer des cours (TABLEAU A5).

TABLEAU A1

Liens entre les conditions de logement et avoir de bonnes notes au dernier bulletin (80 % ou plus/principalement des A) pour les enfants qui fréquentent une école primaire (n = 410; EREEE de 2014, enfants)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)		Modèle 4 (MODÈLE 3 + REVENU DU MÉNAGE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	0,82	(0,72 – 0,95)**	0,83	(0,72 – 0,95)**	0,84	(0,74 – 0,96)**	0,84	(0,73 – 0,96)*
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	0,75	(0,28 – 1,97)	0,76	(0,29 – 2,02)	0,87	(0,36 – 2,11)	0,98	(0,44 – 2,19)
Surpeuplement (>1 ppp)	0,71	(0,35 – 1,42)	0,70	(0,35 – 1,41)	0,77	(0,39 – 1,52)	0,89	(0,45 – 1,77)

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 à 4 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes : âge et sexe de l'enfant, scolarité de la mère et revenu du ménage.

TABLEAU A2

Liens entre les conditions de logement et d'être en retard à l'école au moins une fois par mois pour les enfants qui fréquentent une école primaire (n = 413; EREEE de 2014, enfants)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)		Modèle 4 (MODÈLE 3 + REVENU DU MÉNAGE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	1,12	(0,98 – 1,29)	1,12	(0,98 – 1,29)	1,10	(0,96 – 1,26)	1,08	(0,94 – 1,24)
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	2,83	(1,31 – 6,16)**	2,86	(1,34 – 6,11)**	2,73	(1,26 – 5,90)*	2,22	(1,03 – 4,81)*
Surpeuplement (>1 ppp)	2,70	(1,30 – 5,61)**	2,74	(1,33 – 5,65)**	2,65	(1,29 – 5,48)**	2,24	(1,09 – 4,60)*

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 à 4 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes : âge et sexe de l'enfant, le niveau de scolarité de la mère et revenu du ménage.

TABLEAU A3

Liens entre les conditions de logement et avoir de bonnes notes au dernier bulletin (70 % ou plus, principalement des B ou mieux) pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n = 268; EREEE de 2014, adolescents)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	0,79	(0,64 – 0,96)*	0,79	(0,65 – 0,95)*	0,83	(0,71 – 0,98)*
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	0,51	(0,14 – 1,85)	0,52	(0,15 – 1,83)	0,70	(0,34 – 1,44)
Surpeuplement (>1 ppp)	1,14	(0,45 – 2,86)	1,16	(0,44 – 3,05)	1,64	(0,56 – 4,79)

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes: âge et sexe de l'adolescent et niveau de scolarité de la mère.

TABLEAU A4

Liens entre les conditions de logement et doubler une année à l'école pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n = 284; EREEE de 2014, adolescents)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	1,23	(1,04 – 1,46)*	1,23	(1,04 – 1,45)*	1,16	(1,00 – 1,34)*
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	4,38	(1,36 – 14,09)*	4,39	(1,46 – 13,20)**	2,80	(1,16 – 6,75)*
Surpeuplement (>1 ppp)	1,91	(0,81 – 4,50)	1,94	(0,77 – 4,91)	1,54	(0,55 – 4,36)

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes: âge et sexe de l'adolescent et niveau de scolarité de la mère.

TABLEAU A5

Liens entre les conditions de logement et manquer des cours au moins une fois par mois pour les adolescents qui fréquentent une école secondaire (n = 267; EREEE de 2014, adolescents)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	1,26	(1,02 – 1,56)*	1,24	(1,01 – 1,53)*	1,18	(0,97 – 1,43)
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	4,69	(1,13 – 19,38)*	4,17	(1,21 – 14,42)*	2,54	(0,86 – 7,52)
Surpeuplement (>1 ppp)	2,48	(1,01 – 6,05)*	2,58	(1,06 – 6,31)*	2,12	(0,84 – 5,32)

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes: âge et sexe de l'adolescent et niveau de scolarité de la mère.



RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION SUR L'EMPLOI

Comme le statut d'emploi est une variable binaire (oui ou non), nous avons utilisé des modèles de régression logistique pondérés pour mesurer son association avec les conditions de logement. Les résultats des modèles de régression sont au TABLEAU 6. Ils sont présentés au moyen de rapports de cote et d'un intervalle de confiance de 95 % (voir l'explication de l'interprétation à la section précédente). Les analyses sont basées sur les données de l'ERS pour les adultes en âge de travailler, soit entre 18 et 64 ans.

TABLEAU A6
Liens entre les conditions de logement et l'emploi chez les adultes en âge de travailler (n = 1 402; ERS de 2015, adultes)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	0,89	(0,84 – 0,94)***	0,91	(0,86 – 0,97)**	0,93	(0,88 – 0,99)*
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	0,42	(0,28 – 0,63)***	0,44	(0,29 – 0,67)***	0,50	(0,33 – 0,77)**
Surpeuplement (>1 ppp)	0,45	(0,30 – 0,69)***	0,47	(0,30 – 0,74)*	0,55	(0,34 – 0,89)*
Propriétaire du logement	1,21	(0,94 – 1,57)	1,19	(0,91 – 1,56)	1,05	(0,79 – 1,41)
Logement nécessitant des réparations						
Aucune, entretien seulement	1,00	(réf.)	1,00	(réf.)	1,00	(réf.)
Oui, réparations mineures	0,64	(0,47 – 0,87)**	0,55	(0,40 – 0,77)***	0,55	(0,40 – 0,77)**
Oui, réparations majeures	0,38	(0,27 – 0,53)***	0,31	(0,22 – 0,44)***	0,33	(0,23 – 0,47)***
Présence de moisissures	0,72	(0,53 – 0,96)*	0,67	(0,49 – 0,92)*	0,73	(0,53 – 1,01)

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes : âge et sexe, et éloignement.

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Comme l'insécurité alimentaire est mesurée avec une variable binaire (oui ou non), nous avons utilisé des modèles de régression logistique pondérés pour mesurer son association avec les variables du logement. Les résultats sont présentés au moyen de rapports de cote et d'un intervalle de confiance de 95 % (voir l'explication de l'interprétation à la section précédente). Le TABLEAU A7 présente les associations entre diverses variables du logement et l'insécurité alimentaire pour les adultes, selon les données issues de l'ERS.

TABLEAU A7
Liens entre les conditions de logement et l'insécurité alimentaire (n = 1 574; ERS de 2015, adultes)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 + ÂGE + SEXE		Modèle 3 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE		Modèle 1 BIVARIÉ	
	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %	RC	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	1,11	(1,06 – 1,17)***	1,07	(1,01 – 1,13)*	1,07	(1,01 – 1,13)*	1,02	(0,96 – 1,09)
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	2,58	(1,83 – 3,63)***	2,20	(1,57 – 3,07)***	1,93	(1,40 – 2,67)***	1,68	(1,21 – 2,33)**
Surpeuplement (>1 ppp)	2,28	(1,51 – 3,42)***	1,97	(1,30 – 2,98)**	1,74	(1,10 – 2,75)*	1,51	(0,94 – 2,42)
Propriétaire du logement	0,35	(0,27 – 0,46)***	0,39	(0,30 – 0,50)***	0,46	(0,35 – 0,60)***	0,54	(0,40 – 0,73)***
Logement nécessitant des réparations								
Non, entretien seulement	1,00	(réf.)	1,00	(réf.)	1,00	(réf.)	1,00	(réf.)
Oui, réparations mineures	3,53	(2,57 – 4,83)***	3,64	(2,63 – 5,04)***	3,26	(2,33 – 4,58)***	2,99	(2,12 – 4,22)***
Oui, réparations majeures	4,66	(3,36 – 6,46)***	5,01	(3,56 – 7,05)***	4,21	(2,97 – 5,97)***	3,65	(2,54 – 5,23)***
Présence de moisissures	2,86	(2,14 – 3,82)***	2,83	(2,10 – 3,81)***	2,64	(1,93 – 3,61)***	2,28	(1,65 – 3,14)***

* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les RC des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes : âge et sexe, et éloignement.

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION SUR LE SENTIMENT DE CONTRÔLE SUR SA VIE

Pour le sentiment de contrôle sur sa vie, qui est modélisé selon une variable continue, des modèles de régression linéaires ont été utilisés. Les résultats sont présentés sous forme de coefficients β (avec un intervalle de confiance de 95 %), ce qui indique la variation moyenne (augmentation ou diminution) du sentiment de contrôle la variable du logement. Si l'IC de 95 % ne comprend pas la valeur de 0, le lien entre la variable du logement et le sentiment de contrôle est statistiquement significatif à un niveau de 5 %. Le TABLEAU A8 présente les résultats de la régression sur le sentiment de contrôle en fonction de diverses variables du logement, qui sont basés sur les résultats des adultes tirés de l'ERS.

TABLEAU A8
Liens entre les conditions de logement et le sentiment de contrôle sur sa vie chez les adultes (n = 1 516; ERS de 2015, adultes)

	Modèle 1 BIVARIÉ		Modèle 2 (MODÈLE 1 + ÂGE + SEXE)		Modèle 3 (MODÈLE 2 + SCOLARITÉ DE LA MÈRE)		Modèle 4 (MODÈLE 3 + ÉLOIGNEMENT)	
	β	IC de 95 %	β	IC de 95 %	β	IC de 95 %	β	IC de 95 %
Nombre de personnes dans le logement	-0,21	(-0,30 – -0,12)***	-0,22	(-0,31 – -0,13)***	-0,20	(-0,29 – -0,11)***	-0,05	(-0,14 – 0,03)
Surpeuplement (mesure continue, ppp)	-1,45	(-2,00 – -0,90)***	-1,52	(-2,08 – -0,96)***	-1,17	(-1,69 – -0,65)***	-0,43	(-0,90 – 0,05)
Surpeuplement (>1 ppp)	-1,56	(-2,34 – 0,77)***	-1,55	(-2,34 – -0,76)***	-1,20	(-1,92 – -0,48)**	-0,26	(-0,92 – 0,39)
Propriétaire du logement	1,79	(1,35 – 2,22)***	1,86	(1,41 – 2,31)***	1,46	(1,01 – 1,91)***	1,06	(0,58 – 1,54)***
Logement nécessitant des réparations								
Non, entretien seulement	0,00	(réf.)	0,00	(réf.)	0,00	(réf.)	0,00	(réf.)
Oui, réparations mineures	-0,57	(-1,07 – -0,07)*	-0,62	(-1,11 – -0,12)*	-0,27	(-0,77 – 0,22)	-0,15	(-0,63 – 0,32)
Oui, réparations majeures	-1,45	(-1,98 – -0,91)***	-1,49	(-2,02 – -0,96)***	-1,02	(-1,54 – -0,49)***	-0,57	(-1,09 – -0,05)*
Présence de moisissures	-0,97	(-1,46 – -0,49)***	-1,02	(-1,51 – -0,52)***	-0,72	(-1,20 – -0,23)**	-0,35	(-0,83 – 0,13)

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

Remarque: Chaque variable du logement représente un modèle de régression distinct. Les coefficients des variables confondantes ne sont pas présentés. Le modèle 1 présente les résultats de la régression à deux variables. Les modèles 2 et 3 sont successivement ajustés en fonction des variables confondantes : âge et sexe, et éloignement.





ERS

**ENQUÊTE RÉGIONALE
SUR LA SANTÉ**
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR